

LA VÉRITÉ
SUR LE
PRÉTENDU SILPHION
DE LA CYRÉNAÏQUE

(SILPHIUM CYRENAÏCUM DU D^r LAVAL)

CE QU'IL EST ;
CE QU'IL N'EST PAS ;

PAR

F. HERINCQ

ATTACHÉ AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS

Fondateur et rédacteur en chef de *l'Horticulteur français*,
Ancien rédacteur principal de la Société d'horticulture de la Seine,
un des auteurs
du *Manuel général des plantes, du Règne végétal; du Nouveau Jardinier illustré, etc.*
Membre honoraire et membre correspondant des Sociétés de botanique
et d'horticulture de Gand (Belgique),
de Luxembourg, de Caen et du Calvados, du Havre, de la Picardie, d'Orléans,
de l'Aube, de la Sarthe, de Maine-et-Loire, de Lille, etc., etc.

~~~~~  
DEUXIÈME ÉDITION  
~~~~~

PARIS
LIBRAIRIE DE LAUWEREYNS
2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

—
1876

LA VÉRITÉ
SUR LE
PRÉTENDU SILPHION
DE LA CYRÉNAÏQUE

(SILPHIUM CYRENAÏCUM DU D^r LAVAL)

CE QU'IL EST;
CE QU'IL N'EST PAS;

PAR

F. HERINCQ

ATTACHÉ AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS

Fondateur et rédacteur en chef de *l'Horticulteur français*,
Ancien rédacteur principal de la Société d'horticulture de la Seine,
un des auteurs
du *Manuel général des plantes, du Règne végétal; du Nouveau Jardinier illustré, etc.*
Membre honoraire et membre correspondant des Sociétés de botanique
et d'horticulture de Gand (Belgique),
de Luxembourg, de Caen et du Calvados, du Havre, de la Picardie, d'Orléans,
de l'Aube, de la Sarthe, de Maine-et-Loire, de Lille, etc., etc.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE DE LAUWEREYNS

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1876

The Project Gutenberg eBook of La vérité sur le prétendu Silphion de la Cyrénaïque

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: La vérité sur le prétendu Silphion de la Cyrénaïque
("Silphium cyrenaicum", du Dr Laval): ce qu'il est, ce qu'il
n'est pas

Author: F. Hérincq

Release date: October 15, 2025 [eBook #77062]

Language: French

Original publication: Paris: Lauwereyns, 1876

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/77062

Credits: Galo Flordelis (This file was produced from images
generously made available by the Bibliothèque nationale de
France/Gallica)

***** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LA VÉRITÉ SUR
LE PRÉTENDU SILPHION DE LA CYRÉNAÏQUE *****

LA VÉRITÉ
SUR LE
PRÉTENDU SILPHION
DE LA CYRÉNAÏQUE



IMPRIMERIE JULES MOUREAU

A SAINT-QUENTIN



LA VÉRITÉ
SUR LE
PRÉTENDU SILPHION
DE LA CYRÉNAÏQUE

(SILPHIUM CYRENAÏCUM DU D^r LAVAL)

CE QU'IL EST ;
CE QU'IL N'EST PAS.

PAR

F. HERINCQ

ATTACHÉ AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS



Deuxième Édition



PARIS
LIBRAIRIE DE LAUWEREYNS
2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

—
1876

AVANT-PROPOS



Depuis la publication de la première édition de cette brochure (janvier 1876), deux faits très-importants se sont produits :

Le premier, c'est l'acceptation par tous des conclusions que nous avons formulées quant à l'*espèce* de la plante qu'on appelle d'un nom qui n'est pas le sien.

Le second, c'est la négation absolue de la *valeur thérapeutique* du *Silphium cyrenaicum* par le D^r Chartier, de Valenciennes, dont on invoquait si souvent le témoignage.

Nos conclusions sont péremptoires ; elles affirment que le *Silphium cyrenaicum* du D^r Laval n'a rien de commun avec le *silphion* des anciens, et qu'il est tout simplement le *thapsia garganica*. Personne ne les a combattues, pas même MM. Derode et Deffès, les Pharmaciens homœopathes qui vendent le *Silphium* ; nous sommes bien certains qu'ils ne parleront plus, ni de la *résurrection* du *silphion* des Grecs, ni de *fraude coupable* à l'adresse de ceux de leurs confrères qui ont toujours considéré comme une seule et même chose la plante cyrénéenne et le *Thapsia garganica*.

Quant à la valeur thérapeutique du produit, nous faisons à la page 24 de notre 1^{re} édition, dans l'intérêt de la science et de l'humanité, un appel public au témoignage du médecin de Valenciennes qui l'expérimentait en 1874, dans son hôpital, à l'instigation et sous les yeux du D^r Laval. MM. Derode et Deffès ont répondu par l'insertion dans un journal, d'une lettre que le D^r Chartier aurait écrite *il y a deux ans et demi*, au père d'un jeune homme qu'on disait être phthisique, et dans laquelle il faisait l'éloge du *Silphium cyrenaicum*.

Mais, de son côté, le D^r Chartier nous adressait directement, en réponse à notre appel, une lettre décisive dont nous considérons comme un devoir de reproduire textuellement les principaux passages :

« MONSIEUR,

Je lis, à la page 24 de la très-intéressante brochure que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, un appel à ma modeste opinion. Je m'empresse de vous répondre :

Je crois que c'est bien moi qu'on a voulu désigner en invoquant les règlements militaires pour expliquer mon silence. Si j'ai mis ma position militaire en avant pour me taire, c'est parce qu'il ne me convenait pas de voir mon nom prononcé dans ce que, dès le début, je considérais comme une affaire de commerce. Mais, ce n'était pas la seule raison : des observations hâtivement interprétées ne me paraissaient nullement convaincantes ; et je suis de l'avis de M. Gervais, professeur d'anatomie comparée au Muséum, lorsqu'il disait au docteur Laval : *Quand vous aurez cent observations toutes concordantes, recueillez-en cent nouvelles, et puis encore cent autres. Alors vous pourrez dire : PEUT-ÊTRE !*

Ce n'est point mon cas ; car, si une singulière coïncidence, produite certainement par la constitution médicale régnante, a paru améliorer les phthisies traitées par le Silphium au début de mes expériences, j'ai bientôt dû reconnaître que ce n'était qu'un leurre

Si je me dépars aujourd'hui de la réserve dans laquelle je m'étais renfermé, c'est que je ne veux pas qu'on se serve de mon nom pour répandre dans le public un remède qui, j'en ai la conviction, n'en est pas un, pas plus dans la phthisie, où je l'ai essayé, que dans les contusions et les entorses, où il a constamment échoué sous mes yeux, entre les mains du D^r Laval.

Veuillez agréer...

D^r CHARTIER,

Médecin en chef de l'hôpital militaire de Valenciennes. »

Les lecteurs peuvent sans peine, maintenant, juger la question qui nous occupe, tant au point de vue botanique, qu'au point de vue thérapeutique. Ils ont toutes les pièces sous les yeux.

F. HERINCQ.

DU SILPHION DES ANCIENS

ET DU

SILPHIUM CYRENAÏCUM DES MODERNES^[1]

Depuis quelque temps, on fait beaucoup de bruit autour d'une plante récoltée en Cyrénaïque, et qu'on a appelée *Silphium Cyrenaicum*, mais dont le nom botanique est *Thapsia silphium* de Viviani, et mieux encore *Thapsia garganica* de Linné. Les gens du pays l'appellent *Dirias* ou *Drias*.

Les uns prétendent que c'est le fameux *Silphion* des Grecs, qui était employé à la fois comme épice et comme médicament ; d'autres répondent, avec tous les auteurs anciens, que le Silphion des Grecs a disparu dès le commencement de l'ère chrétienne, et que la plante en question est tout simplement le *Thapsia garganica* de Linné, qui est très-abondant en Algérie, en Espagne, en Italie, etc., que MM. Bertherand et Reboulleau ont fait connaître en 1857, et que le pharmacien Leperdriel exploite depuis longtemps à Paris (*emplâtre de Thapsia*). — Les uns parlent du *Silphium cyrenaicum* comme s'il avait été découvert par le docteur Laval ; d'autres font remarquer que, s'il y avait découverte, le mérite en reviendrait à Della Cella, qui le rapportait de son voyage dans la Libye, en 1817. — Les uns annoncent bruyamment que le *Silphium cyrenaicum* guérit la *phthisie pulmonaire* à tous les degrés, la *phthisie laryngée*, les *angines catarrhales*, la *méningite tuberculeuse*, etc. ; d'autres se montrent tout à fait incroyables à l'endroit de cette affirmation, et pensent qu'elle ne peut suffire pour arrêter l'attention des médecins sérieux.

Presque tous les travaux qui ont été publiés dans ces derniers temps sur ce sujet n'ont eu d'autre résultat que de le compliquer et de l'obscurcir, parce qu'ils n'avaient, comme base de discussion, que les écrits confus des auteurs anciens, et le dessin informe des médailles cyrénéennes.

Il est temps, croyons-nous, de porter la lumière sur cette question si débattue. Il est temps de dissiper les équivoques et de mettre à néant des assertions téméraires et des erreurs regrettables. C'est ce que nous nous proposons de faire dans ce travail, en appuyant nos opinions sur des preuves irréfutables tirées des nombreux et précieux matériaux rapportés tout récemment de la Cyrénaïque par notre collègue, M. Daveau, chef de la section des graines au Muséum d'histoire naturelle de Paris^[2].

I

Les Grecs appelaient *Silphion* (σίλφιον), et les Romains *Laserpitium*, une plante qui croissait plus particulièrement dans la Cyrénaïque, et qui donnait, par des incisions faites à la racine et à la tige, un suc gomme-résineux que les Grecs appelaient *Laseros*, et les Latins *Laser*, que l'on employait comme condiment, et auquel on attribuait des propriétés merveilleuses, comme, par exemple, de rendre la vue, de guérir les plaies venimeuses, de rajeunir, etc. ; aussi se vendait-il au poids de l'or.

On donnait à cette plante une origine surnaturelle. Les auteurs grecs ont écrit que, sept ans avant la fondation de Cyrène, qui fut bâtie l'an 143 de Rome, le *Silphion* fut produit tout à coup par une sorte de pluie poisseuse qui tomba en Afrique, aux environs du jardin des Hespérides et de la grande Syrte, et que la vertu productive de cette pluie se fit sentir sur une étendue de quatre mille stades.

Tous les auteurs s'accordent à dire que le *Silphion* devint de plus en plus rare dans la Cyrénaïque, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, et qu'il finit par disparaître complètement ; mais ils expliquent sa disparition de diverses manières plus ou moins acceptables.

Pline raconte que, de son temps, on ne trouva, dans la Cyrénaïque, qu'un seul pied de cette plante, et qu'il fut envoyé à l'empereur Néron.

Quoi qu'il en soit, disent Mérat et de Lens, le *Silphion* devint inconnu aux générations suivantes, et son image ne se retrouva plus que sur des médailles ou des monnaies qui représentent, d'un côté, les diverses parties de la plante (tige, racine, graines...), et de l'autre, la tête de Jupiter Ammon.

Il ne faut pas confondre ce *Silphion* des Grecs avec les divers *Silphium* des botanistes : *S. laciniatum* — *S. compositum* — *S. terebinthinaceum*... tous originaires de l'Amérique septentrionale et qui appartiennent à la famille des *Composées*.

Et quant aux *Laserpitium* des naturalistes modernes, il y en a un grand nombre d'espèces : *L. gummiferum* — *L. latifolium* — *L. Siler* — *L. triquetrum* — *L. ferulaceum*, etc...

Il était naturel qu'on se demandât à quelle plante, parmi celles qu'on connaît aujourd'hui, il fallait rapporter le *Silphion* des Grecs ou *Laserpitium* des Romains. De nombreuses recherches ont été faites dans ce but. On s'est accordé, généralement, à regarder la plante qui produisait le *Laser* comme une ombellifère (sans en fournir la preuve cependant) ; mais il y a eu beaucoup moins d'unanimité lorsqu'il s'est agi de désigner le genre et l'espèce.

Plusieurs végétaux qui croissent en Afrique ont été successivement indiqués : le *Thapsia garganica* ; le *Ferula tingitana* ; le *Laserpitium gummiferum* ; le *Ferula asa foetida* ; le *Laserpitium Siler*, etc.

En 1817, Della Cella rapporta de la Cyrénaïque plusieurs végétaux, entre autres une ombellifère qu'il supposait être le *Silphion* des anciens. Viviani crut y reconnaître, d'une part, les caractères du *Silphion* des monnaies, d'autre part, une grande ressemblance avec le *Thapsia garganica*, et l'appela *Thapsia silphium* (c'est le *Silphium cyrenaicum* du docteur Laval). Mais, ainsi que le font remarquer Mérat et de Lens, la certitude de Viviani et de Della Cella ne pouvait pas être absolue.

La certitude n'était absolue pour personne, puisque quelques années plus tard, en 1826, la *Société de géographie* instituant un prix pour la description de la Cyrénaïque, exprimait le vœu qu'on recherchât si le *Silphion* se trouvait parmi les plantes du pays.

M. Pacho, qui obtenait ce prix, avait récolté le *Thapsia silphium* de Della Cella et de Viviani (*Silphium cyrenaicum* du D^r Laval), et il était porté à croire que c'était le *Silphion* des anciens ; mais il hésitait à se prononcer nettement, parce qu'il avait trouvé sa plante sur les collines septentrionales de la Cyrénaïque, alors que les indications géographiques

marquaient sa place bien plus au midi. Ses doutes sont constatés en ces termes par le rapporteur :

« Quel scrupule empêche donc notre voyageur, dit-il, de reconnaître définitivement dans son *Laserpitium* le *Silphion* des anciens ?... M. Pacho n'a pas osé décider que sa plante fût le *Silphion* des Grecs. Cette modestie, peut-être exagérée, nous a valu de précieuses recherches. »

La question en était là, lorsqu'en 1873, le D^r Laval, médecin-major à l'hôpital militaire de Valenciennes, remettait au jardin d'acclimatation de Paris, des graines qu'il étiquetait *graines de Silphion de la Cyrénaïque*. Il accompagnait son envoi de la note suivante : « Cette plante croît abondamment autour des ruines de Cyrène et des autres villes de la Pentapole libyque, sur des plateaux élevés de 200 à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, et exposés à une température de 15° pendant les mois de décembre, janvier et février. Elle semble préférer les sols siliceux. Elle fleurit pendant les mois d'avril et de mai. »

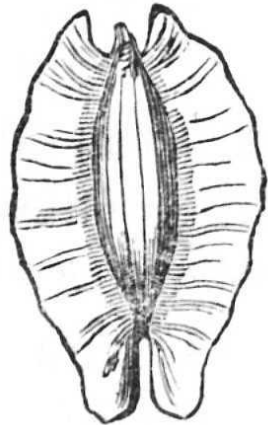
Les graines du D^r Laval furent apportées au Muséum d'histoire naturelle pour avoir leur nom botanique.

Je fus le premier à examiner ces graines. Leur structure me fit voir immédiatement qu'il s'agissait d'un *Thapsia*, et en les comparant avec les diverses espèces de ce genre, que possède notre riche herbier général, je fus convaincu que j'avais sous les yeux les semences du *Thapsia garganica* de Linné, qui croît en Algérie, en Espagne, en Italie, et dans toutes les régions qui bordent, des deux côtés, la Méditerranée.

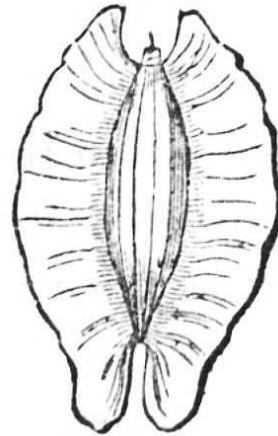
J'ignorais, à ce moment-là, que ces graines appartenaient à une plante qui devait fournir à la thérapeutique un *médicament merveilleux* ; je m'étais donc occupé de la détermination de l'espèce au simple point de vue botanique, et sans idée préconçue.

Mon opinion, confirmée plus tard par les hommes les plus compétents, ne parut pas satisfaire le D^r Laval. Il vint au Muséum pour consulter l'herbier général et pour me signaler les caractères qui différenciaient, suivant lui, le *Thapsia garganica* de son *Thapsia silphium*, qu'il affirmait être le fameux *Silphion* des Grecs. C'est alors seulement qu'il fut question des guérisons miraculeuses qu'il disait obtenir avec l'extrait de la plante

récoltée par lui sur le plateau de Cyrène. Je n'eus pas de peine à lui démontrer, pièces en mains, que ses graines et celles du *Thapsia garganica* ne présentaient aucun caractère différentiel, qu'elles étaient absolument identiques. Voici du reste le dessin des deux graines :



Silphium cyrenaicum du
D^r Laval.



Thapsia garganica.

Le D^r Laval se tourna alors du côté des *feuilles*. Il prétendit que les segments de son *Thapsia* étaient terminés par trois lobes, et qu'il n'en était pas de même pour le *Thapsia garganica*. Je lui prouvai, par les échantillons de notre herbier, qu'il était dans l'erreur. — Il n'invoqua pas alors les racines qui, *depuis quelque temps*, constitueraient le caractère distinctif, mais que l'on n'a jamais montrées.

Les arguments du D^r Laval manquaient d'ailleurs de point d'appui. En effet, les caisses, qui contenaient précisément les diverses parties de la plante, avaient été perdues, disait-il, au chemin de fer, et il n'avait sauvé du naufrage que l'extrait, le précieux extrait qui opérait des prodiges.

J'engageai néanmoins le D^r Laval à lire une note sur ce sujet à la *Société botanique de France*, et MM. les professeurs Brongniart et Bureau, auxquels je venais de le présenter, lui donnèrent le même conseil. Quelque temps après, il publia sur le *Thapsia silphium* cinq à six pages dénuées de toute valeur scientifique, et au lieu de suivre notre avis, en s'adressant aux hommes compétents de la *Société botanique de France*, il frappa à la porte du *Bulletin de la Société d'acclimatation*.

La description du *Thapsia silphium* (*Silphium cyrenaicum* de Laval) donnée par Viviani^[3] et celle du *Thapsia garganica* donnée par de Candolle^[4], ne laissent aucun doute dans l'esprit du botaniste. L'identité est parfaite.

Le caractère trifide des segments terminaux n'est pas très-nettement indiqué dans la phrase caractéristique du *Thapsia garganica* donnée par Linné ; c'est là, sans doute, ce qui avait induit en erreur Viviani, et l'avait porté à faire du *Thapsia* recueilli par Della Cella une nouvelle espèce, le *Thapsia silphium*, en la déclarant, du reste, très-voisine du *Thapsia garganica* « cui nostra species valde proxima ,» dit-il. A l'époque où Viviani publiait sa flore Libyque (1824) il n'avait à sa disposition, pour la diagnose du *Thapsia garganica*, que la description imparfaite de Linné, et il pouvait croire tout naturellement à la nouveauté de la plante cyrénéenne. Mais aujourd'hui que les matériaux se sont accumulés dans les collections botaniques, la description de la plante a pu être complétée ; il n'y a plus de différence entre la description de de Candolle, plus récente que celle de Linné, et la description donnée par Viviani en 1824 ; qu'on en juge :

Thapsia garganica.

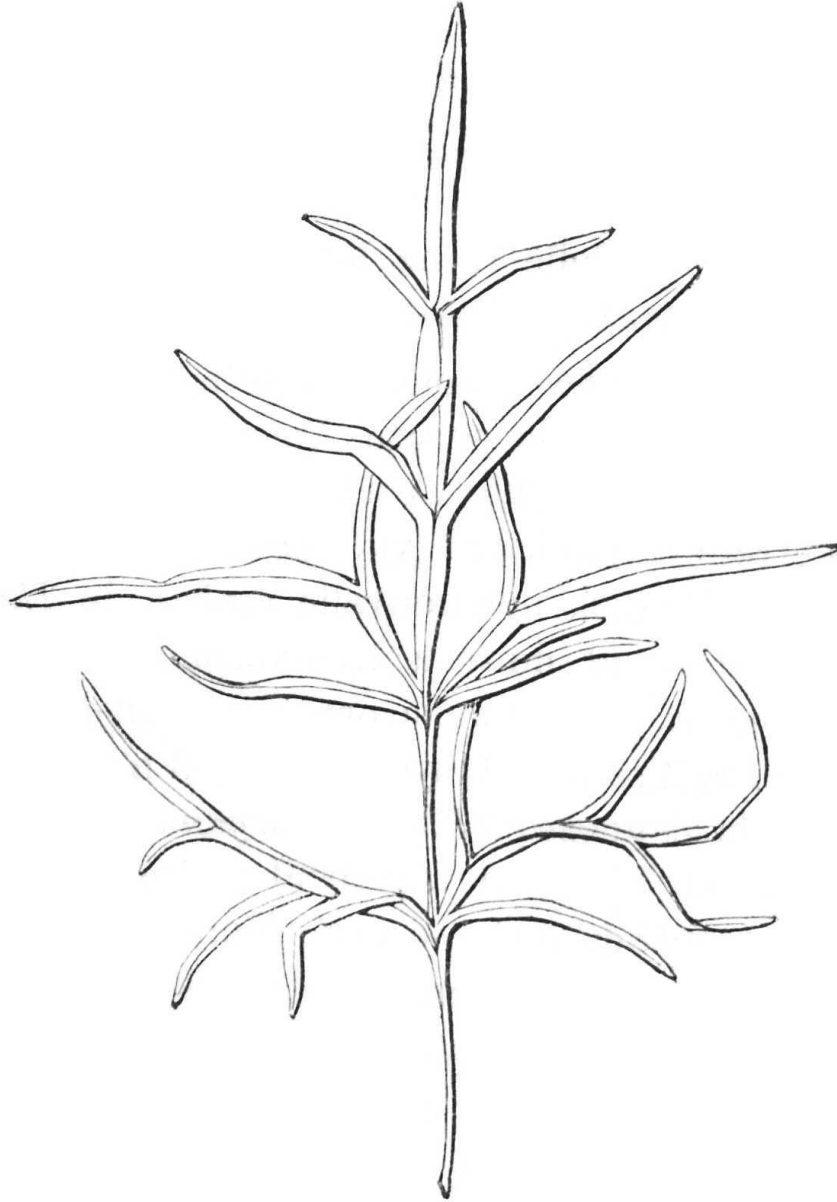
Foliis bi tri-pinnatisectis, nitidis, laciniis linearibus acutis elongatis, secus margines integerrimis. Variat petiolis glabris aut pilis sparsis subhirsutis.

(De Candolle : *Prodromus*, tom. 4, pag. 202.)

Thapsia silphium.

Foliis pinnatis, foliolis multipartitis, laciniis simplicibus trifidis, omnibus linearibus elongatis, utrinque hirsutis margine revolutis.

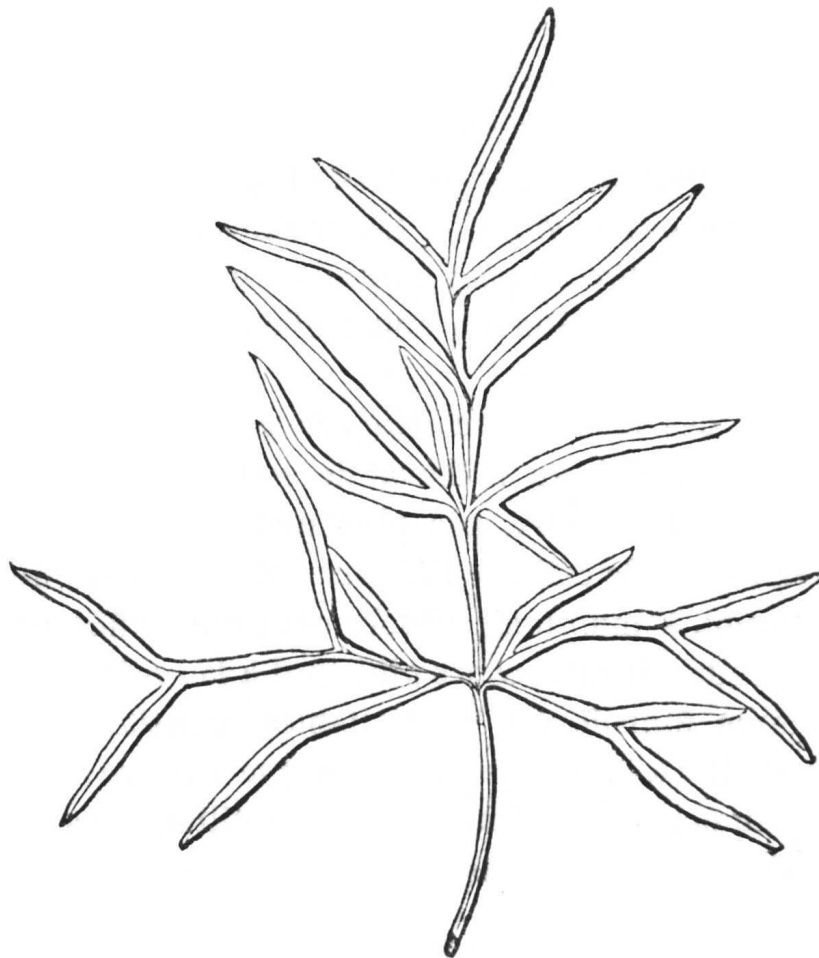
(Viviani : *Floræ Libycæ*, p. 17.)



Fragment de feuilles, grandeur naturelle, du *Thapsia garganica*, de Blidah.

Ainsi, tandis que de Candolle dit : Les feuilles sont deux ou trois fois pennées, Viviani décrit les siennes comme pennées, à folioles divisées en nombreuses lanières, les unes simples, les autres trifides, ce qui revient exactement au même. Le caractère sur lequel Laval s'appuyait (les folioles à trois lobes terminaux) se retrouve dans les deux plantes ; par conséquent, la différence invoquée par lui n'existe en aucune façon. Quant au caractère « *marginè revolutis* » indiqué par Viviani, c'est tout simplement l'effet d'une mauvaise préparation de l'échantillon soumis à l'auteur de la *Flore*

libyque ; on retrouve ce caractère dans les échantillons d'herbier du *Thapsia garganica*, notamment dans un échantillon de cette espèce récoltée aux îles Baléares, et qui a été donné au Muséum par M. Cambessèdes.



Silphium cyrenaicum, de la Cyrénaïque (fragment de feuille grandeur naturelle).

Nous avons déjà reproduit (page 12) la semence du *Thapsia garganica* et celle du *Silphium cyrenaicum* pour montrer l'identité parfaite de cet organe dans les deux plantes. Nous reproduisons actuellement, pages 14 et 15, un fragment de leurs feuilles ; l'un provient d'un échantillon récolté dans la plaine de Blidah, l'autre a été détaché d'une feuille récoltée par le consul des États-Unis à Tripoli, sous les yeux du D^r Laval ; personne ne peut contester l'authenticité du type représentant le prétendu Silphion. Or, la comparaison ne permet plus de douter que le D^r Laval ne se soit complètement mépris sur le caractère des trois lobes terminaux ; ce

caractère existe dans les deux exemples. Dans le compte rendu de son voyage en Cyrénaïque, M. Daveau s'exprime ainsi au sujet des feuilles : « Les feuilles sont exactement divisées comme celles du *Thapsia garganica*, et j'en ai aussi observé à des degrés plus ou moins grands de villosité. Les feuilles dites radicales sont beaucoup plus développées que celles insérées sur la tige et qui sont toujours alternes entre elles. » (Voir Appendice, [page 51.](#))

L'examen des feuilles du *Thapsia garganica* du Muséum n'avait point permis au D^r Laval de soutenir longtemps que les trois lobes terminaux, pas plus que les graines, différencient sa plante de celle de l'Algérie ; mais tenant, on ne sait trop pourquoi, à maintenir absolument une différence spécifique entre elles, il eut recours plus tard à la *racine*, et la représenta comme fournissant les véritables caractères distinctifs ; seulement, il n'a jamais pu en donner la preuve : les caisses qui renfermaient précisément les échantillons ayant été perdues au chemin de fer, ainsi que nous l'avons déjà signalé.

« Le *Thapsia garganica*, disent les prôneurs du silphium n'a qu'une racine pivotante et *quelquefois* bifurquée à son extrémité, tandis que notre *Thapsia silphium* a des racines grosses et nombreuses, *traçantes*, divergentes, horizontales ; de la souche principale naissent quatre à huit rhizomes qui atteignent une longueur de 0^m 70 à 0^m 80, et quand leur extrémité rencontre la surface du sol, elle donne naissance à une nouvelle souche. »

Or, ce n'est pas *quelquefois* que la racine de *Thapsia garganica* est bifurquée à son extrémité, c'est *toujours*, à un certain âge ; j'en ai reçu de l'Algérie qui ont trois, quatre et jusqu'à neuf bifurcations, toutes *très-horizontales*, exactement comme celles du plateau de Cyrène rapportées par M. Daveau ; j'en mets les dessins en regard (Voir pages [18](#) et [19](#)).

Quant aux quatre ou huit rhizomes de la souche principale qui seraient un signe distinctif du *Silphium cyrenaicum*, il est bon de noter que ce caractère appartient à toutes les ombellifères vivaces, moins la longueur ; aucun botaniste n'a jamais admis ces racines *traçantes*, longues de 0^m 80,

qui donneraient naissance à de nouvelles souches lorsque leur extrémité rencontre la surface du sol.

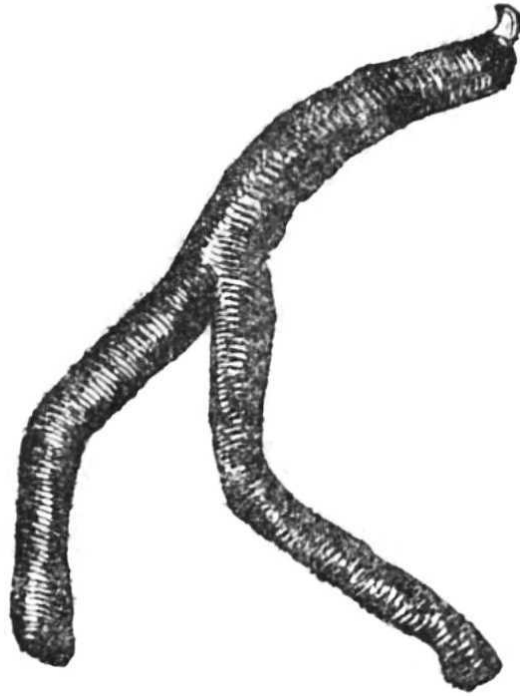
M. Daveau, dans la relation de son voyage, s'exprime ainsi au sujet de la racine de la plante cyrénéenne :

« La *racine* de cette plante qui, à tout âge, est d'une couleur brune, de *simple* qu'elle est dans sa jeunesse, devient *rameuse* en vieillissant, comme l'est, du reste, celle du *Thapsia garganica*, lorsqu'il croît dans un sol aride et pierreux, conditions réunies précisément par celui de la Cyrénaïque. Les divisions des racines tantôt s'enfoncent perpendiculairement dans le sol, tantôt se dirigent plus horizontalement ; mais, *dans aucun cas*, elles ne donnent naissance à des bourgeons adventifs en se rapprochant de la surface du sol. Ce mode de multiplication, qu'on disait être le seul de cette plante, est même *matériellement impossible*, puisque les pieds du *Thapsia Silphium* sont séparés, dans le plus grand nombre de cas, par une distance de 20 mètres. De plus, ils poussent fréquemment dans des trous de rochers où il est facile de se convaincre qu'il leur est impossible de *tracer*. »

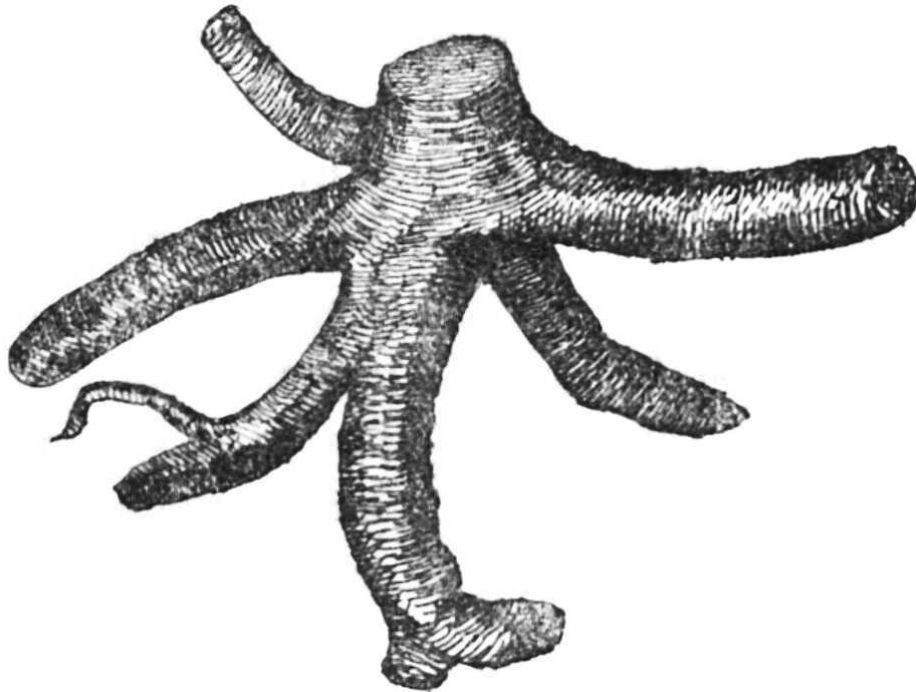
Quant à l'agent thérapeutique, c'est-à-dire au produit gomme-résineux du silphium, il vient, lui aussi, témoigner en faveur de l'identité des deux plantes.

Tout le monde connaît les emplâtres de *Thapsia* du pharmacien Leperdriel ; ils sont préparés avec le suc gommeux du *Thapsia garganica* et produisent, sur la peau, de nombreuses vésicules. Ces cloches remplies d'eau sont déterminées par le suc du *Thapsia* qui contient un principe acre, vésicant. Or, le suc gomme-résineux du *Silphium cyrenaicum* contient le même principe, de l'aveu du D^r Laval, et, pour être pris à l'intérieur, il doit être dépouillé de ce principe irritant qui produirait sur les organes internes le phénomène que les emplâtres de *Thapsia* produisent sur la peau.

Ainsi, tout vient confirmer l'opinion des savants, botanistes et médecins, qui ont reconnu, comme nous, la parfaite identité des deux plantes.



Silphium cyrenaicum : racine bifurquée.



Silphium cyrenaicum : vieille souche à racines multiples.

Il est donc acquis définitivement à la science, que le *Silphium cyrenaicum* n'est pas autre chose que le *Thapsia garganica* de l'Algérie, de

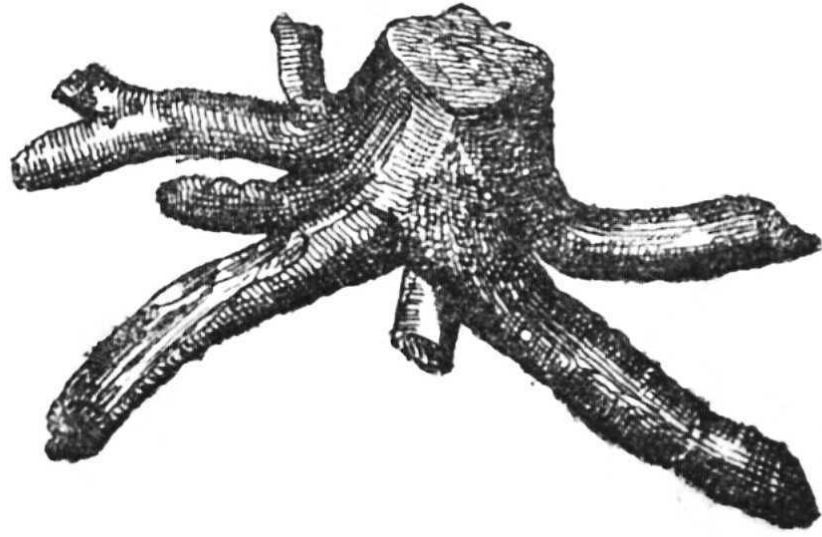
l'Espagne, de l'Italie, etc. :

Parce que le Thapsia garganica, croissant parallèlement des deux côtés de la Méditerranée, il est tout naturel que cette espèce vienne également en Cyrénaïque ;

Parce que la gomme résine des deux plantes contient les deux mêmes principes, l'un vésicant, l'autre résolutif, et présente les mêmes dangers ;



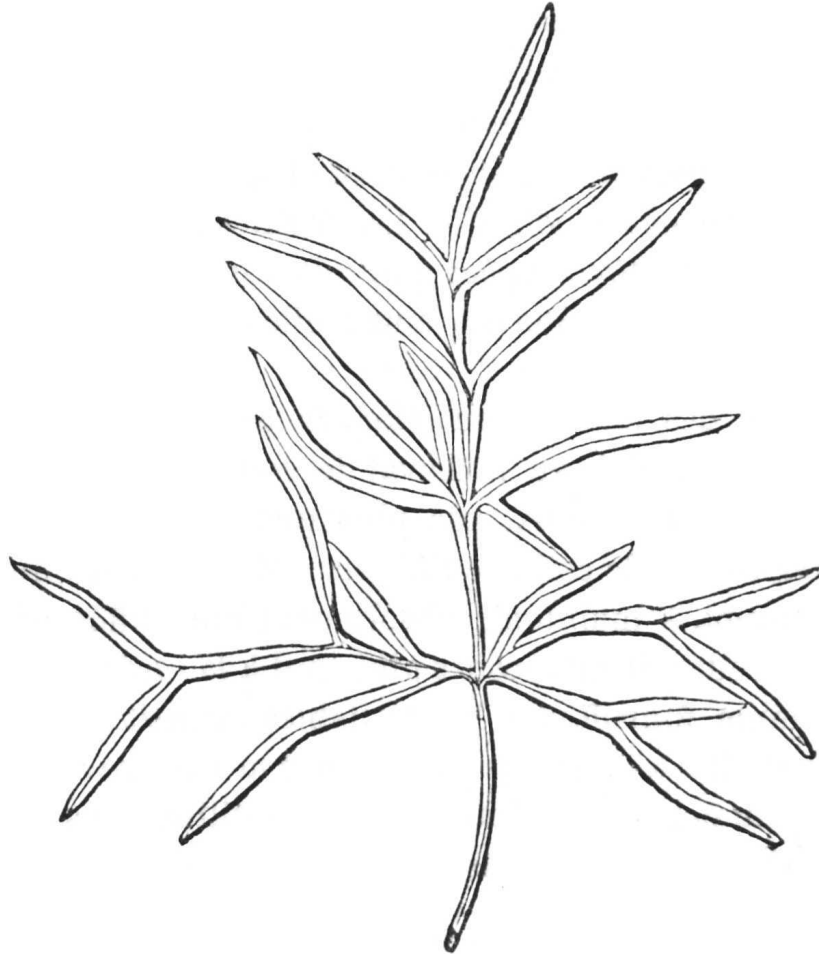
Thapsia garganica : racine bifurquée.



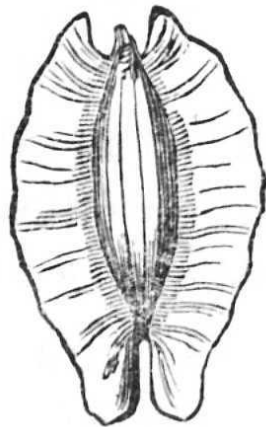
Thapsia garganica : vieille souche à racines multiples.

Parce que les racines et les éléments histologiques de cet organe sont semblables dans les deux plantes ;

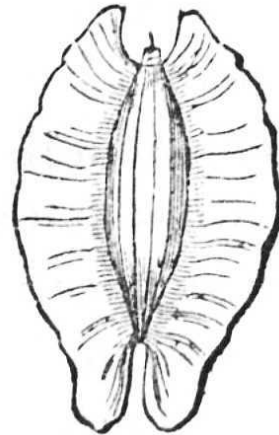
Parce que leurs graines sont absolument identiques ;



Silphium cyrenaicum.

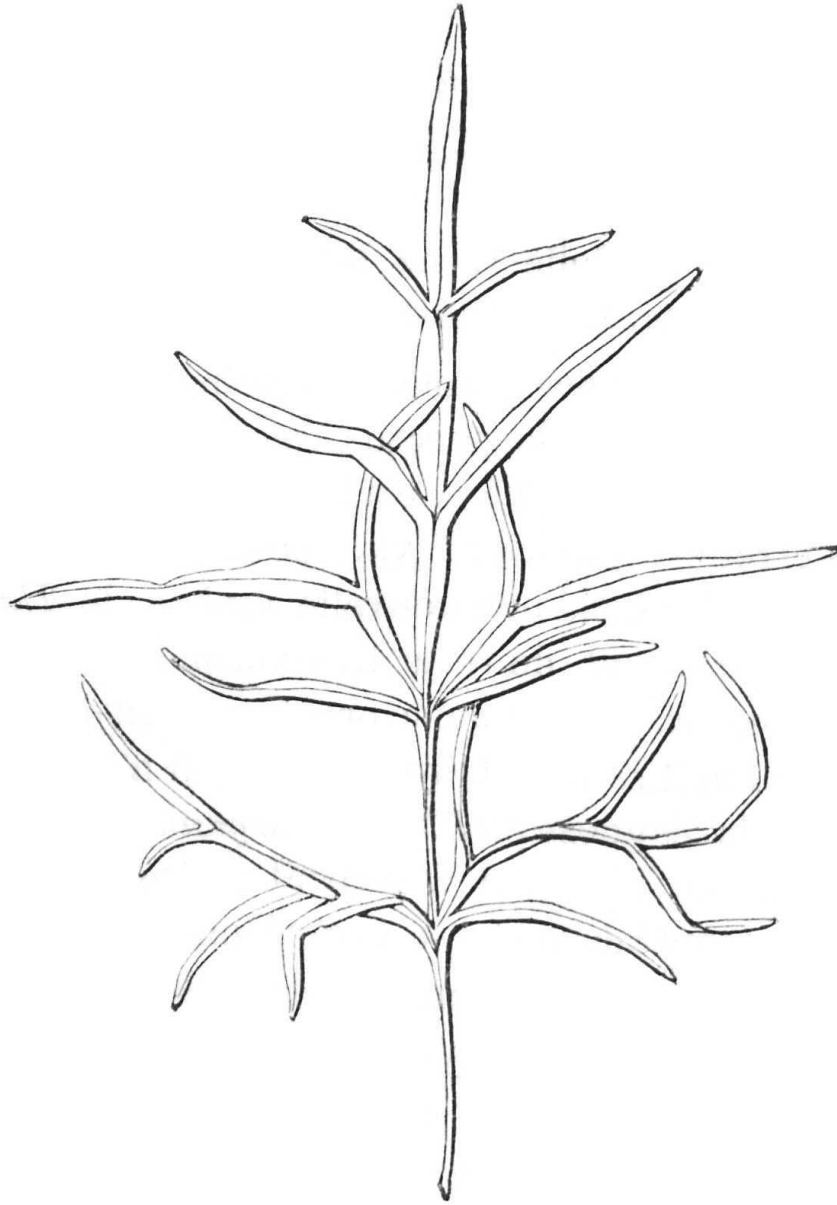


Silphium cyrenaicum.



Thapsia garganica.

Parce que les feuilles ne présentent aucune différence, comme on peut le voir par les fragments représentés [ci-dessus](#) et [page 21](#).



Thapsia garganica.

En rapportant de la Cyrénaïque la plante que l'on dérobaît à nos regards, M. Daveau a rendu un véritable service à la science et à l'humanité.

Nous avons démontré que le *Thapsia silphium* de Viviani (*Silphium cyrenaicum* du D^r Laval) est tout simplement le *Thapsia garganica* de l'Algérie, de l'Espagne, de l'Italie, etc. Il s'agit maintenant de prouver qu'il n'est pas le *Silphion* des Grecs.

Uniquement préoccupé des intérêts de la science et des droits de la vérité, nous allons résoudre franchement et nettement la seconde partie du problème, et, après avoir dit *ce qu'est* le *Silphium cyrenaicum*, nous allons dire *ce qu'il n'est pas*.

Le professeur Ersted, de Copenhague, qui a publié sur ce sujet un travail très-étendu^[5], après avoir émis l'opinion que le *Silphion* des Grecs n'est pas le *Thapsia silphium* de Viviani (*Silphium cyrenaicum* du D^r Laval), ni aucune autre espèce d'ombellifère, se range à l'avis de plusieurs auteurs modernes qui sont convaincus que la plante des Grecs n'a jamais été retrouvée ; puis, il émet la pensée que ce *Silphion* devait avoir une grande ressemblance avec le *Ferula asa-fœtida*, autant qu'on en peut juger d'après les médailles de l'antiquité.

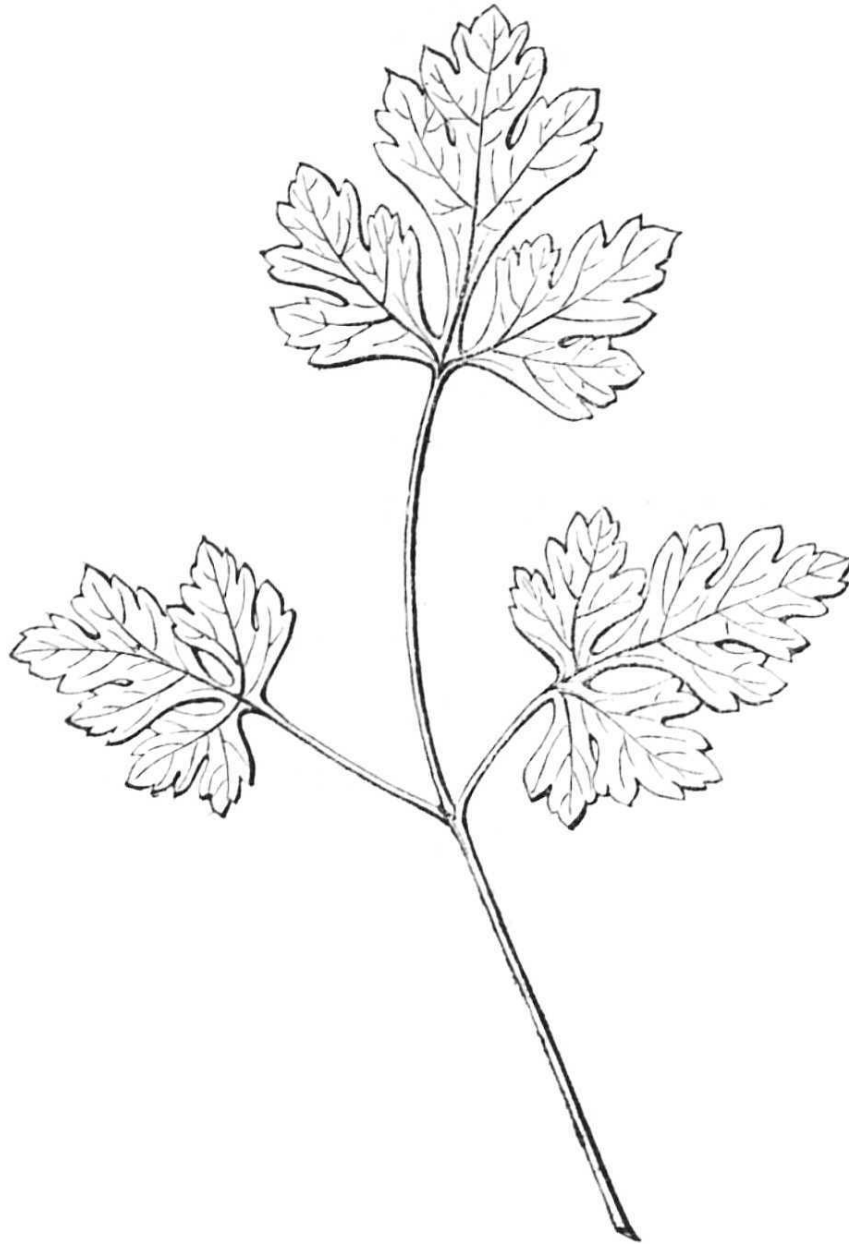


Bien que le savant danois appuie notre thèse, en affirmant que le *Thapsia Silphium* du D^r Laval n'est en aucune façon le *Silphion* des Grecs, nous n'acceptons pas comme valable l'argument qu'il tire du dessin des monnaies cyréniennes. Lorsqu'on connaît, comme nous, les difficultés que le botaniste éprouve chaque jour, pour la détermination de certaines espèces, alors qu'il est entouré de matériaux de toutes sortes (échantillons types, descriptions complètes, dessins autrement exacts que ceux des livres

anciens), il est impossible d'admettre qu'on puisse prendre pour terme de comparaison le dessin informe, et relativement microscopique, des monnaies de Cyrène, et qu'on puisse demander à cette source des raisons concluantes, soit pour affirmer la similitude avec le D^f Laval, soit pour la nier avec le professeur Ærsted.

On ne peut qu'admirer le profond savoir de ces botanistes modernes, qui non-seulement ont su reconnaître, dans le dessin des médailles anciennes, une espèce particulière d'ombellifères, mais qui ont cru pouvoir affirmer que la plante ainsi représentée n'est ni une Férule, ni une Berce, ni le Thapsia garganica, mais bien le Thapsia silphium ! Pour nous, nous disons hautement que jamais les ombellifères n'ont eu des feuilles *opposées connées*, comme dans le Chardon à foulon (*Dipsacus fullonum*), ainsi qu'il est indiqué sur les médailles ; que jamais les graines de Thapsia n'ont eu la forme d'un *cœur* comme celles qui sont figurées sur les dites médailles cyréniennes. Nous disons hautement que le dessin des médailles représente tout ce que l'on voudra, excepté une ombellifère.

Nous avons d'ailleurs des arguments tout à fait décisifs pour démontrer que le Silphium cyrenaicum du D^f Laval n'est pas le Silphion des anciens. Nous allons les énumérer :



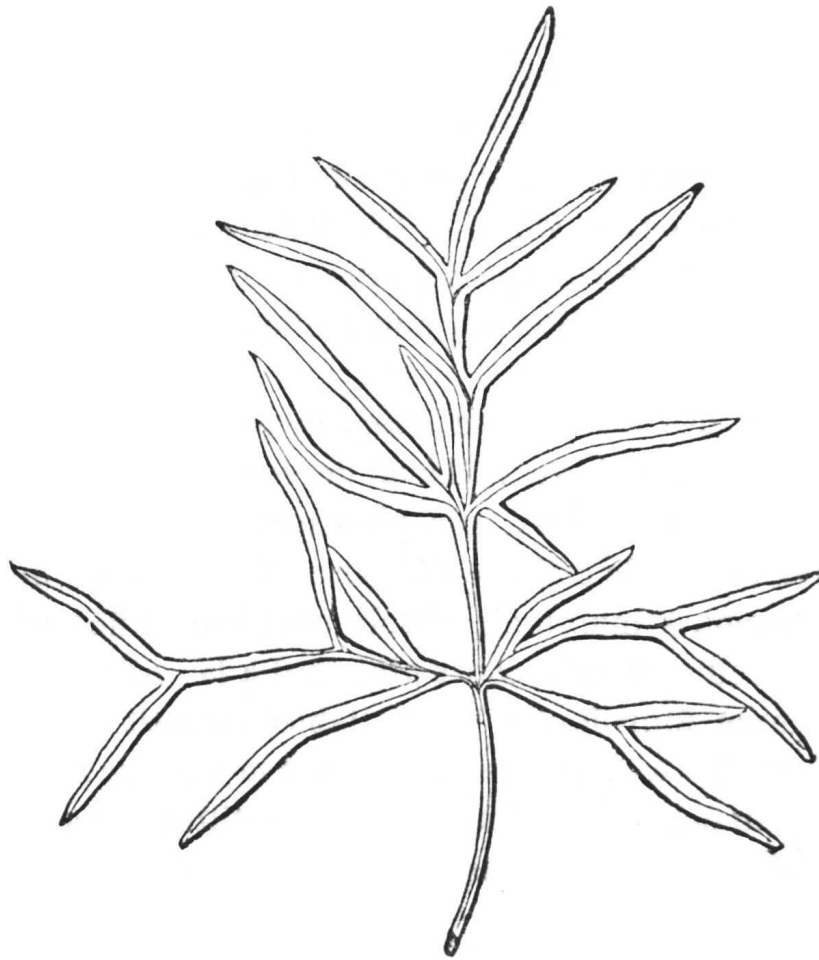
Fragment d'une feuille de persil.

I. — Ceux qui prétendent que la plante récoltée récemment en Cyrénaïque est le Silphion des anciens, signalent, d'après Théophraste, entre autres caractères, la *forme* des feuilles ; mais ils négligent tous de la spécifier. L'*oubli* sera trouvé tout naturel quand on saura que cette forme exclut précisément toute ressemblance entre la plante ancienne et la plante prônée de nos jours.

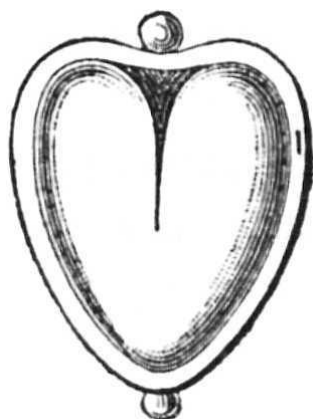
En effet, on lit dans Théophraste : « La tige du Silphion est grande comme celle de la Férule ; sa feuille est *semblable à celle du persil* » (liv. VII, ch. III).

D'après Dioscoride, « la graine était large, et les feuilles étaient *semblables à celles du persil* » (liv. III, ch. LXXVIII).

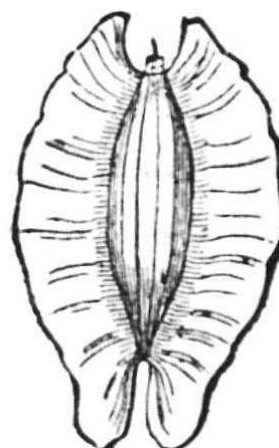
D'après Pline, « la graine était aplatie comme une feuille, l'écorce de la racine était noire ; les feuilles *ressemblaient fort à celles du persil*, et poussaient au printemps. »



Fragment de feuille de *Silphium cyrenaicum* du D^r Laval.



Fruit du Silphion des
anciens.



Fruit du Silphium
cyrenaicum de Laval.

Or, il suffit de mettre en regard (comme il est fait ci-dessus), un fragment de feuille de persil et un fragment de la feuille de Silphium récoltée en Cyrénaïque par le consul des États-Unis à Tripoli, en compagnie du D^r Laval, pour être aussitôt convaincu que le Thapsia Silphium du plateau de Cyrène n'est pas du tout le Silphion des anciens.

II. — Le suc du Silphion était *âcre*, dit-on. Oui, dans le sens du mot latin *acer*, et du mot grec ακη (aké), aigu, pointe, c'est-à-dire qu'il avait un goût piquant, aigret^[6], comme certains fruits ; mais nulle part il n'est question des propriétés irritantes dont parle le D^r Laval ; nulle part il n'est question d'un principe vésicant, et encore moins d'un procédé quelconque pour l'en débarrasser et le rendre inoffensif.

Au contraire, le suc du Silphium cyrenaicum est composé de deux principes, l'un vésicant, l'autre résolutif ; et il est indispensable de lui enlever la propriété vésicante pour pouvoir l'administrer à l'intérieur^[7].

III. — Tous les auteurs anciens s'accordent à dire que les bestiaux engraisseraient par l'usage du Silphion, et que leur chair devenait meilleure.

Or, le Silphium cyrenaicum des modernes est considéré comme un poison pour les animaux. « La paille qu'on tire de la région où il abonde n'est donnée aux ânes et aux mulets que lorsqu'elle a été examinée avec

soin et reconnue exempte de fragments de tiges et de graines de *Silphium cyrenaicum*. » (D^r Reboud, *Lettre à la Société botanique de France*, 1875.)

« On sait, dit M. Cauvet, que les chameliers ont soin de musuler les chameaux et les ânes, pendant le parcours de la région où croît cette plante. Ils prétendent qu'une semence suffit pour déterminer, chez ces animaux, une diarrhée très-intense pouvant amener la mort. » (Cauvet, *Nouv. élém. d'hist. natur. médic.*)

IV. — Le Silphion des Grecs (*Laserpitium* des Romains), était considéré comme un médicament universel, mais il était aussi, et surtout, un condiment très-recherché par les gourmets. Pline dit : « Après les truffes et les champignons, c'est le *Laserpitium* (le Silphion), qui tient le premier rang. » — Dioscoride raconte qu'on mangeait la racine mêlée avec du sel, pour donner une saveur plus agréable aux viandes. — Enfin, on lit dans Théophraste, que les racines qu'on apportait à Athènes étaient conservées et mises dans des pots avec de la farine, mais qu'elles étaient bonnes également *fraîches*, coupées en tranches et assaisonnées avec du vinaigre.

Or, la plante récoltée par Laval ne pourrait être un condiment, et l'on se garderait bien, assurément, d'en manger la racine *fraîche* coupée par tranches. Même lorsqu'elle est dépouillée de son principe vésicant, elle ne cesse pas d'être dangereuse, et l'extrait aqueux que contiennent les granules pharmaceutiques demande à être manié avec une grande prudence, d'après le compagnon de voyage du D^r Laval.

« La question du nombre de granules à donner, dit-il dans une instruction écrite que nous avons sous les yeux, est difficile à résoudre. Le nombre doit être en rapport avec l'intensité de la maladie, la susceptibilité nerveuse du sujet, et sa réceptivité pour le médicament. Tel supportera 10 granules jaunes par jour, pendant des semaines, sans qu'il se manifeste la moindre aggravation médicamenteuse ; tel autre ne pourra prendre la moitié de cette dose sans qu'il survienne des crachements de sang et des étouffements. »

En résumé, le *Silphium cyrenaicum* n'est pas le Silphion des Grecs :

Parce que son aspect, d'après le professeur CErsted, n'est pas du tout celui du dessin des médailles, contrairement à l'affirmation du D' Laval ;

Parce que les graines apportées par le D' Laval ne ressemblent aucunement aux graines à forme de cœur représentées sur les médailles de la Cyrénaïque (voir [page 25](#)) ;

*Parce que les feuilles du Silphion étaient semblables à celles du persil, d'après Théophraste, Dioscoride, Pline, alors que celles du Silphium du D' Laval en diffèrent aussi complètement que possible, et sont en tout semblables à celles du *Thapsia garganica* (pages [24](#) et [25](#)) ;*

Parce que les bestiaux engraisaient par l'usage du Silphion ancien, alors qu'ils sont empoisonnés par le Silphium moderne ;

Parce que le suc du Silphion ancien était constamment pris à l'intérieur, soit comme épice, soit comme médicament, sans préparation chimique, alors que le Silphium moderne ne peut entrer en aucun cas dans l'alimentation ; alors qu'il est indispensable de le priver de son principe vésicant, pour l'employer comme agent médicamenteux ; alors que, même dépouillé de ce principe, l'extrait aqueux peut provoquer, dans certains cas, des crachements de sang et des étouffements.

III

Il nous reste à dire quelques mots sur les propriétés merveilleuses que l'on a attribuées au *Silphium cyrenaicum*.

Les médicaments qui guérissent *infailliblement* la phthisie, d'après les prospectus, deviennent chaque jour plus nombreux, et pourtant nous voyons mourir les phthisiques comme auparavant. On ne sera donc pas surpris si nous disons que les promesses qu'on nous fait, au nom du Silphium cyrenaicum (ou mieux *Thapsia garganica*), nous trouvent tout à fait incrédule. Pour admettre, comme possibles, des résultats même beaucoup

moins prodigieux que ceux annoncés par le D^f Laval (la guérison de la phthisie et de la méningite tuberculeuse), il nous faudrait autre chose que les affirmations des petites brochures, autre chose que les réclames de la quatrième page des journaux.

Dans le mémoire inséré au *Bulletin de la Société d'acclimatation*, le D^f Laval parle de quelques guérisons qui auraient été obtenues par le D^f Chartier, médecin en chef de l'hôpital militaire de Valenciennes ; mais son assertion ne nous suffit pas. Où sont les observations médicales du D^f Chartier ? Où est son témoignage ? Ce médecin ne serait-il pas celui auquel il est fait allusion dans les brochures publiées sur le Silphium, et dont l'auteur *n'est pas autorisé*, dit-il, à écrire le nom ? On invoque les règlements militaires pour expliquer ce silence ; mais est-ce que le D^f Laval, médecin militaire, n'a pas publié un mémoire sur le Silphium dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation* ? Est-ce qu'il n'a pas nommé le D^f Chartier ? Est-ce que le D^f Cauvet, pharmacien militaire, a hésité à publier divers travaux sur le même sujet ?

Il serait à désirer, dans l'intérêt de la science et de l'humanité, qu'on sortît de cette réserve et qu'on publiât l'opinion du D^f Chartier ; nous la réclamons avec instance^[8].

En attendant, énumérons les maladies que le Silphion des Grecs guérissait infailliblement, et que le Silphium des modernes devra guérir non moins infailliblement :

« L'action du Silphium cyrenaïcum sur les tubercules à forme chronique, dit le D^f Laval, peut être plus rapidement appréciée dans la *tuberculose aiguë* et dans la *méningite* de même nature. » (*Bulletin de la Société d'acclimatation*. Mars, 1874.)

D'après deux petites brochures publiées par le compagnon de voyage du D^f Laval, la *phthisie pulmonaire*, la *phthisie laryngée*, le *catarrhe*, l'*angine*, et toutes les maladies indiquées par les anciens comme trouvant leur remède dans le Silphion des Grecs, pourront être guéries à l'aide du Silphium cyrenaïcum, « par les médecins *qui ne reculent pas devant l'application d'un remède nouveau*. » Mais l'auteur de ces brochures est bien injuste, pour le Silphion des Grecs, lorsqu'il se borne à citer, d'après Dioscoride,

l'enrouement, l'esquinancie, la toux, les douleurs de côté, les maladies du poumon, comme guéries autrefois par cette plante célèbre.

D'après Dioscoride, le Silphion guérissait encore : la *scrofule*, la *sciaticque*, les *hémorroïdes*, les *contusions*, les *cataractes récentes*, les *maux de dents*, les *morsures des animaux*, la *gangrène*, l'*anthrax*, les *maladies de la peau*, les *polypes du nez*, les *excroissances de chair*..... Bu dans un œuf mollet, il guérissait la *toux*, les *douleurs de côté* et l'*hydropisie*. Bu dans du vin avec de l'encens, il guérissait les *tremblements* qui précèdent la fièvre. Pris dans un grain de raisin, il combattait utilement les *fluxions stomacales*. Mêlé au poivre et à la myrrhe, il *provoquait les règles*, etc.

D'après Hippocrate, il était souverain contre la *fièvre singultueuse*, la *fièvre tierce*, la *fièvre quarte*, les *chutes du rectum*, la *pleurésie*, etc.

D'après Pline, il guérissait les *écrouelles*, les *hémorroïdes*, les *contusions*, les *spasmes*, la *goutte*, la *jaunisse*, l'*hydropisie*, la *toux*, l'*enrouement*, la *pleurésie*, l'*esquinancie*, les *CORS*, les *DURILLONS* ; il arrêta la chute des cheveux !!! etc.

Voilà le champ dans lequel peuvent désormais se mouvoir, avec une entière sécurité, et avec la perspective de succès éclatants, les médecins *qui ne reculent pas devant l'application d'un remède nouveau !!* Ce domaine sera des plus vastes, et c'est à peine si celui de la *douce revalésière* pourra lui être comparé.

Malheureusement, le récit scientifique des résultats obtenus par le D^r Laval, à l'aide du *Silphium cyrenaicum*, fait absolument défaut.

L'une des brochures de son compagnon de voyage renvoie bien *au livre* du D^r Laval sur le *Silphium cyrenaicum* ; mais ce livre n'a jamais existé. Le libraire qu'on indique ne l'a jamais possédé^[9].

« L'emploi du Silphium, dit l'auteur de la brochure citée, n'exclut aucun des moyens *auxiliaires* que le médecin juge à propos de conseiller : huile de foie de morue, frictions iodées, hypophosphites, *médicaments homœopathiques*^[10], granules dosimétriques, eaux minérales, etc. Son action réparatrice s'exerce indépendamment de tout ce qu'on peut lui adjoindre. Nous ferons cependant une exception pour les médicaments altérants, comme l'arsenic à haute dose, l'iodure de potassium, etc. »

D'ordinaire, les nouveaux médicaments, lancés par les petites brochures, ou par la quatrième page des journaux, balayent devant eux, comme dangereux ou inutiles, les médicaments antérieurement employés. Le *Silphium cyrenaicum* se garde bien d'imiter cet exemple. Il veut se préparer un bon accueil dans le monde médical ; il tient à vivre en parfaite intelligence avec ses voisins ; il est bon prince, pour tout dire en un mot. Sans doute, il peut guérir *tout seul* l'angine catarrhale, la phthisie pulmonaire à tous les degrés, la méningite tuberculeuse^[11], etc. Mais, si l'on veut employer concurremment les eaux minérales, l'huile de foie de morue, les hypophosphites du D^r Churchill, les granules dosimétriques du D^r Burgraeve, qui sont préparés avec les substances les plus énergiques (atropine, émétique, morphine, cyanure de zinc, digitaline, etc.), le *Silphium cyrenaicum* n'y fera aucune opposition. Il acceptera, sans s'en émouvoir, le contact (j'allais dire le concours), de ces agents si actifs et si dangereux que l'auteur de la brochure, par un heureux choix d'expressions, appelle des *moyens auxiliaires*, et qui ne permettront guère assurément de faire à chacun sa part dans les succès ou dans les revers.

Du reste, que les disciples de Hahnemann se rassurent : *même les médicaments homœopathiques* ne seront pas exceptés ; ils pourront cheminer côte à côte avec le *Silphium cyrenaicum* sans gêner en rien ses mouvements, et sans être gênés par lui. Jusqu'ici, nous avons entendu dire que les remèdes homœopathiques n'aimaient pas à rencontrer dans l'organisme d'autres agents médicamenteux, et qu'ils devaient faire seuls leur œuvre, pour qu'elle fût faite utilement. Mais les propagateurs du *Silphium* ont changé tout cela ; nous n'avons plus qu'à nous incliner.

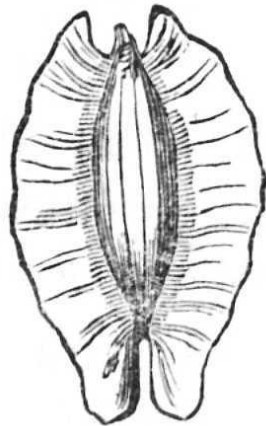
IV

Et maintenant résumons-nous.

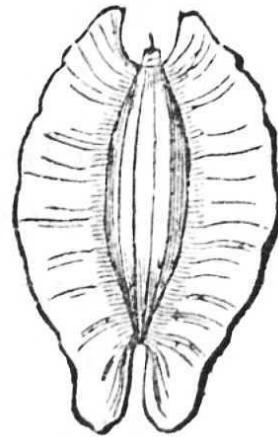
Les propagateurs du *Silphium cyrenaicum* affirmaient que cette ombellifère n'avait rien de commun avec le *Thapsia garganica*, ils le prenaient même de très-haut avec ceux qui soutenaient l'opinion contraire ;

Or, il est démontré aujourd'hui, par les matériaux rapportés de la Cyrénaïque, que les deux ombellifères sont une seule et même plante.

Le D^r Laval avait présenté les graines de son *Thapsia Silphium* comme différentes de celles du *Thapsia garganica* ;



Silphium cyrenaicum du
D^r Laval.

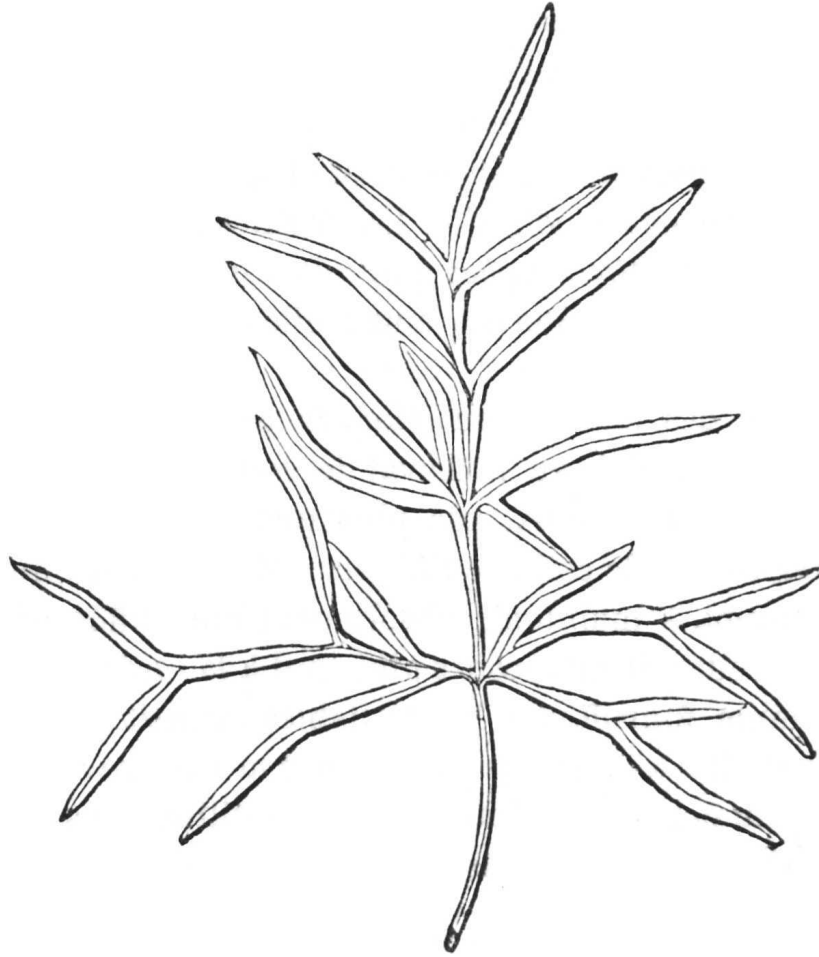


Thapsia garganica.

Or, elles sont absolument identiques ; elles présentent les mêmes variations de formes que dans le Thapsia garganica.

Le D^r Laval avait prétendu ensuite que les feuilles de sa plante n'étaient pas entièrement semblables à celles du *Thapsia garganica*.

Or, il suffit de jeter les yeux sur les échantillons du Muséum, et aussi sur les dessins que nous donnons ci-dessous et [page 35](#) pour constater combien son assertion était peu fondée.

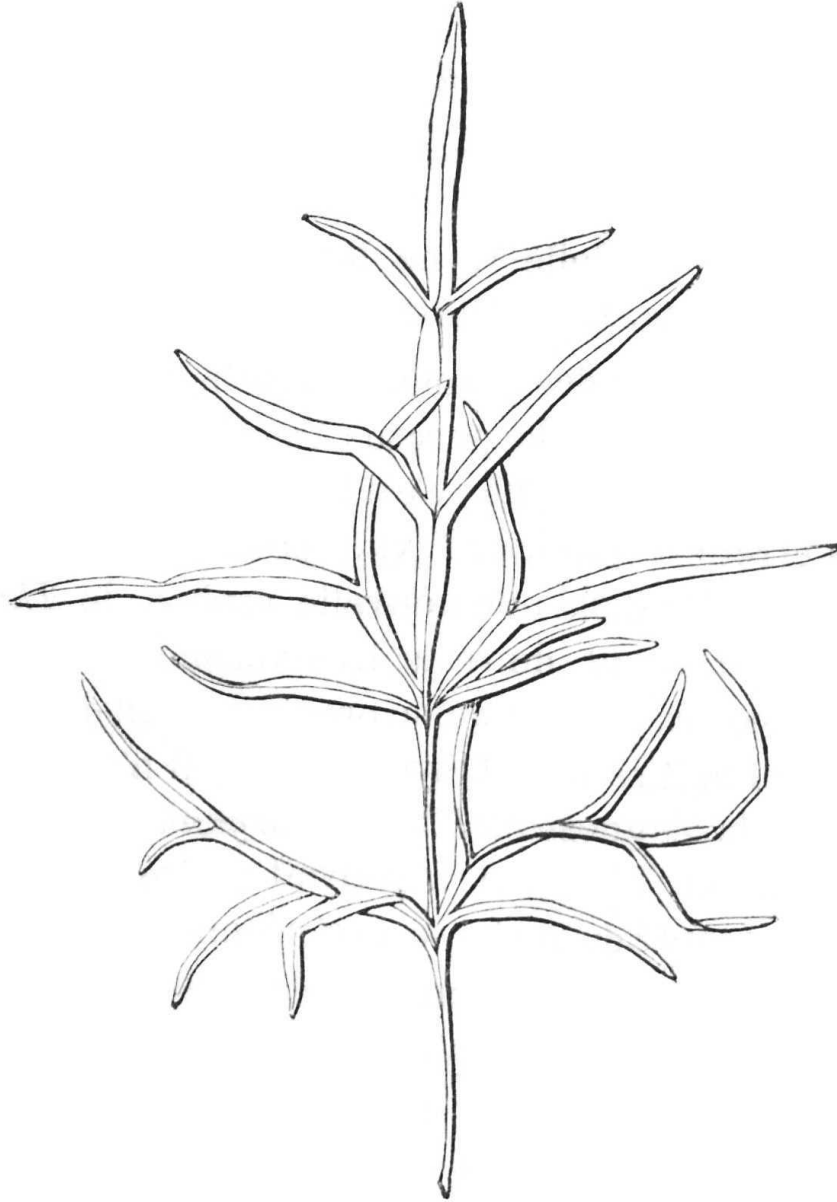


Silphium cyrenaicum.

Tout récemment, le compagnon de voyage du D^r Laval décrivait, après lui, la racine du *Silphium cyrenaicum*, et affirmait qu'elle était absolument différente de celle du *Thapsia garganica* ; il ajoutait, avec une assurance digne d'un meilleur sort, que là était surtout le caractère distinctif ;

Or, en comparant les racines que M. Daveau a rapportées de la Cyrénaïque, avec celles du Thapsia garganica, on constate qu'elles sont entièrement semblables (voir pages 18 et 19).

L'auteur des brochures écrivait, après le D^r Laval, que les racines de leur plante étaient *traçantes*, et donnaient naissance à une nouvelle souche, lorsque ces racines rencontraient la surface du sol.



Thapsia garganica

Or, M. Daveau affirme, de visu, que rien n'est moins exact ; il soutient que ce mode de multiplication, qu'on disait être le seul pour cette plante, est matériellement impossible, et il en a donné la raison (voir pages 17 et 50).

Le D^r Laval assurait que la reproduction de la plante ne pouvait se faire par les graines, parce qu'elles étaient *toutes* détruites par un insecte de l'ordre des hémiptères ;

Or, ce fait que nous repoussions à priori avec tous les botanistes, est nié par M. Daveau de la façon la plus positive ; il affirme que la reproduction de la plante se fait par la graine, et qu'elle ne peut se faire autrement.

« Les *graines*, dit M. Daveau, tantôt lisses, tantôt ondulées, qui sont d'un jaune soufre avant leur complète maturité, prennent, lorsqu'elles sont mûres, une teinte plus foncée au centre, avec les ailes de couleur paille. Ces graines sont, dans certaines régions, autour de Dernah par exemple, attaquées *partiellement* par le *Pentatoma lineata*, insecte de l'ordre des hémiptères ; mais, à mesure qu'on s'élève au-dessus du niveau de la mer, en se rapprochant du Guégueb ou des ruines de Cyrène (aujourd'hui Grennah), ces insectes disparaissent en grande partie, et le plus grand nombre des ombelles sont intactes. *C'est donc par le semis que se fait la reproduction*, et c'est le seul mode de multiplication naturelle du *Thapsia* de la Cyrénaïque^[12]. »

Ainsi donc, autant d'assertions, autant d'erreurs.

MM. Laval et son compagnon de voyage qui ne montraient ni les *tiges*, ni les *feuilles*, ni les *racines*, reprochaient aux savants d'avoir résolu le problème sur la seule inspection des graines. Aujourd'hui, le problème a été examiné sur place par M. Daveau, et à Paris, par les botanistes, *avec toutes les pièces sous les yeux*, et la solution est absolument la même.

Il est donc désormais acquis que le *Silphium cyrenaicum* n'est pas du tout le *Silphion* des anciens, et qu'il est tout simplement le *Thapsia garganica*.

Quant au fameux *Silphion* des Grecs, il reste toujours plongé dans cette espèce d'obscurité mystique qui caractérise tout ce qui appartient à l'histoire de l'antiquité païenne.

Il importait de ne pas laisser s'accréditer plus longtemps une erreur profondément regrettable. En rapportant de la Cyrénaïque la plante qui était invisible à Paris, M. Daveau a donc rendu, nous le répétons, un véritable service à la science et à l'humanité.

Les débats sont clos. La légende s'évanouit, et la vérité scientifique reprend enfin ses droits. Notre but est atteint.



APPENDICE

LES BROCHURES SUR LE SILPHIUM

M. Petit, pharmacien de première classe à Paris, membre de la *Société botanique de France*, avait démontré très-nettement dans deux lettres adressées à la *Ruche pharmaceutique*, que le *Silphium cyrenaicum* était tout simplement le *Thapsia garganica*, et que, dans tous les cas, il n'était pas le Silphion des anciens.

C'est pour combattre cette opinion que le compagnon de voyage du D^r Laval a publié l'une de ses brochures.

Disons tout de suite que cette publication laisse tout à fait intacte la démonstration de M. Petit. Les arguments de *l'explorateur de la Cyrénaïque* ne sont en rien concluants, et ils ne sauraient résister à un examen attentif. Nous allons en passer quelques-uns en revue et les réduire à néant, bien que nous soyons *du nombre de ceux qui tranchent la question sans avoir vu la plante aux lieux où elle croît*.

« M. Petit, écrit-il, déclare que le Silphion des anciens reste perdu pour nous... Il cite l'opinion du professeur Ærsted, de Copenhague, qui affirme que notre plante (le *Thapsia silphium*) ne présente, ni dans son aspect, ni dans ses propriétés, la moindre ressemblance avec la célèbre plante de l'antiquité.

J'en demande pardon au savant professeur, mais son affirmation est un peu aventurée. Il ne connaît du Silphion des anciens que l'image reproduite sur les monnaies de Cyrène. Que l'artiste peu expérimenté ne soit pas arrivé à une reproduction rigoureusement exacte de la plante, cela est vrai ; mais il est impossible de ne pas y reconnaître une ombellifère. Et si quelques plantes de cette famille, les *Férules*, les *Fenouils*, etc., offrent quelque analogie avec l'empreinte de ces médailles, il y a une particularité qui place ces ombellifères hors de comparaison, c'est leur *absence absolue* dans la contrée où croît le *Silphium*, contrée qui est bien la même dans laquelle on récoltait le *Lasar cyrenaicum*. »

L'explorateur de la Cyrénaïque n'en sait pas plus long, assurément, que le professeur Ærsted, sur le Silphion des Grecs et sur les monnaies qui en donnent la figure ; on se demande donc sur quoi il se fonde pour affirmer

que l'artiste n'est pas arrivé à une reproduction fidèle de la plante. Et quand il prétend qu'il n'y a pas d'autres ombellifères que le Silphium du D^r Laval, dans la contrée où croissait le Silphion des Grecs, il commet une erreur inexplicable.

En effet, dans son ouvrage *Floræ libycæ specimen, etc.*, le professeur Viviani enregistre, pages 15, 16 et 17, neuf espèces d'ombellifères récoltées par Della Cella, parmi lesquelles figurent : *Ferula nodiflora*, *Ferula communis*, *Ferula opopanax*, *Caucalis leptophylla*, son *Thapsia silphium* ou *Thapsia garganica* de Linné. De plus, M. Daveau en a rencontré plusieurs espèces qui ont leur importance : *Smyrnum olusatrum*, *Apium graveolens* (Céleri), *Apium Petroselinum* (Persil), *Fœniculum vulgare* (Fenouil), etc.



Silphion des Grecs, d'après la figure publiée par Viviani.

Nous avons déjà dit notre pensée sur la valeur de l'argument tiré du dessin des monnaies. Nous répéterons : que jamais les ombellifères n'ont de feuilles *opposées* ; que jamais les graines des *Thapsia* et du *Silphium cyrenaicum* n'ont eu la forme d'un *cœur*, comme celles qui sont représentées sur les médailles cyréniennes ; que le dessin des médailles ne représente rien moins qu'une ombellifère, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'examen de [l'image](#) reproduite à la page précédente.

En admettant l'exactitude relative des dessins représentés sur les médailles, on pourrait émettre cette opinion : que le Silphion des Grecs n'a jamais été un *Thapsia*, ni un *Ferula*, etc., par cette raison que, dans ces

genres, le fruit est un biakène comprimé dorsalement, tandis que le dessin des médailles a eu la prétention de représenter un biakène déprimé latéralement comme dans le genre *Smyrnum* ; car si l'artiste n'a pas prolongé l'échancrure supérieure jusqu'en bas de son dessin pour indiquer la suture commissurale des deux carpelles, c'est qu'il a voulu rendre l'illusion du *cœur* plus complète.

Les auteurs qui ont cherché à faire la lumière sur cette question auraient été plus près de la vérité, croyons-nous, en faisant du Silphion des Grecs un *Smyrnum* par exemple ; c'est dans ce genre, en effet, qu'on rencontre des ombellifères à feuilles à *peu près opposées* dans la partie supérieure des tiges, et à fruits pouvant, à la rigueur, être pris pour *un cœur* par un artiste de l'antiquité. On en jugera par les figures ci-dessous. Nous ajouterons qu'une espèce de ce genre, le *Smyrnum olusatrum* produit une gomme résine fort estimée dans le pays où croissait jadis le fameux Silphion, et que les habitants de cette contrée en font usage pour guérir les ophthalmies.



Smyrnum olusatrum. Silphion des anciens. Silphium cyrenaïcum de Laval.

Quant à la disparition complète du Silphion ancien, de la contrée où il s'était développé, ce n'est point un fait unique dans l'histoire des végétaux. Tout le monde sait que le Papyrus a disparu de l'Égypte et qu'on le retrouve dans une autre partie de l'Afrique. Et l'auteur de la brochure sur le Silphium qui n'a pas à *devenir*, lui, un botaniste consommé, a certainement constaté, dans ses herborisations, des faits analogues pour plusieurs espèces de la flore française.

« M. Petit, dit encore *l'explorateur de la Cyrénaïque*, déclare que le *Silphium cyrenaicum* ne saurait être le *Silphion* des anciens, parce que les bestiaux pouvaient manger celui-ci, tandis que le premier fait périr les animaux qui en mangent. Mais il oublie de dire que si les Vandales ont entrepris la destruction du *Silphion* lors de leur invasion dans la Cyrénaïque, c'est qu'il tuait leurs chevaux, ce qui prouve qu'il n'était pas plus inoffensif qu'aujourd'hui. »

Dans sa thèse, M. Deniau exprimait à titre de simple supposition cette idée : que les Vandales avaient pu entreprendre la destruction du *Silphion*, parce qu'il tuait leurs chevaux ; et aussitôt les propagateurs du *Silphion* ont transformé l'hypothèse en un fait acquis. *L'explorateur de la Cyrénaïque* n'est pas heureux dans ses affirmations. Les auteurs anciens ont expliqué la disparition du *Silphion* de diverses manières, mais aucun ne parle de son action mortelle sur les chevaux des Vandales. Le D^r Laval n'en dit pas un mot ; il connaissait sans doute, lui, ce passage de Théophraste : « Il est étrange de dire que le bétail se purge en mangeant le *Silphion* ; au contraire, il s'engraisse merveilleusement, et sa chair en devient meilleure. »

L'adversaire de M. Petit s'est tout simplement fourvoyé. C'est le *Thapsia* qui tuait le bétail, et non le *Silphion* ; ce qui prouve une fois de plus que le D^r Laval n'a trouvé en Cyrénaïque que le *Thapsia garganica*. « Le *Thapsia*, dit Théophraste, croît en plusieurs lieux, mais principalement en la terre d'Athènes ; les bêtes du pays n'en mangent point (par instinct), et si les bêtes étrangères en mangent, il faut nécessairement que leur ventre se lâche ou qu'elles meurent. » (Livre IX, chap. XXII.)

« Ces exemples, dit l'auteur de la brochure, démontreraient que le *Thapsia Silphium* de Viviani, malgré ses propriétés caustiques sur les téguments sains, s'applique avec le plus grand succès sur les tissus contus, déchirés ou blessés d'une façon quelconque. Néron ne l'ignorait pas, et il en tirait parti. »

Le défenseur du *Silphium cyrenaicum* se trompe encore ici manifestement. Ce n'est pas le *Silphion* que Néron employait, mais bien le *Thapsia garganica* très-commun dans toute la Pouille, province de l'ancien royaume de Naples. Néron ne vit jamais qu'un seul pied du *Silphion* des anciens. Pline dit (livre XIX, chap. III) : « Il y a longtemps qu'on ne trouve plus le *Laserpitium* (*Silphion*) en Cyrénaïque ; de notre temps on n'en a trouvé qu'une plante qui fut présentée au prince Néron. » Il est absolument

muet sur son emploi contre les meurtrissures du visage. Mais, au livre III, chap. XXII, il dit : « L'empereur Néron a donné grand crédit *au Thapsia* : il s'en est beaucoup servi au commencement de son règne. Allant de nuit dans les mauvais lieux, il rentrait chez lui avec le visage tout meurtri. Il ne faisait alors que l'oindre de Thapsia mélangé avec encens et cire, et le lendemain il paraissait en public avec un visage frais et net, parce que le Thapsia efface merveilleusement les meurtrissures. »

Théophraste dit de son côté : « Le *Thapsia* fait disparaître toutes les meurtrissures. » (Livre IX, chap. XXII.)

L'explorateur de la Cyrénaïque s'est donc de nouveau fourvoyé : il a appliqué au Silphion des anciens ce que les auteurs disent du Thapsia garganica. Il est certain que le Thapsia du temps de Théophraste et de Plin e avait exactement les propriétés que M. Laval attribue à son Silphium. Et cela démontre, une fois de plus, que sa plante n'est pas autre chose que le Thapsia garganica.

« Pouvant affirmer sans crainte d'être démentis, dit l'auteur dans un autre passage, que nous sommes, tant en France qu'à *l'étranger*, les seuls détenteurs du véritable Silphium cyrenaicum expérimenté par le D^f Laval, nous engageons les médecins et les malades à n'avoir confiance que dans les préparations de Silphium qui sortent de notre laboratoire. »

Cette affirmation paraîtra sans doute quelque peu hasardée, lorsqu'on aura lu le fragment suivant de la lettre que le D^f Reboud, intime ami de Laval, écrivait à la *Société botanique de France*, le 10 août 1874.

« Laval a quitté Constantine vers la fin d'avril. A peine arrivé à Malte, il apprend que deux pharmaciens français ont pris depuis environ deux mois la direction de Benghazi, et qu'un médecin allemand, chargé d'une mission, attend le départ d'un bateau à vapeur pour se rendre en Cyrénaïque, dans le but de rechercher une plante autrefois célèbre, et depuis longtemps perdue. Ces nouvelles sont un nouveau stimulant pour lui faire accélérer son voyage... » (*Bulletin de la Société botanique de France*, séance du 13 novembre 1874.)

Nous ajouterons que, depuis cette époque, notre collègue M. Daveau a rapporté de son voyage une quantité considérable de ce Silphium, et que ce produit pourra être exploité par plusieurs pharmaciens, si tant est qu'on veuille l'expérimenter, malgré son *identité absolue* avec le Thapsia garganica de Reboulleau et de Leperdriel.

« Il a suffi, dit ironiquement le défenseur du Silphium cyrenaicum, de quelques graines présentées à M. Cosson, membre libre de l'Institut, à M. Baillon, professeur à l'École de médecine, à M. Planchon, professeur à l'École de pharmacie, pour que ces messieurs déclarassent, d'un commun accord, que le Silphium cyrenaicum n'est autre chose que le Thapsia garganica. »

Eh ! sans doute, quelques graines ont suffi à ces professeurs éminents, de même qu'une feuille, moins que cela, une foliole, suffisait naguère à l'un d'eux, M. le professeur Baillon, pour arriver à nommer scientifiquement une plante (le *Jaborandi*), dont on ne lui montrait que des débris informes.

A qui la faute, d'ailleurs, si l'on n'a eu pendant longtemps que des graines sous les yeux pour résoudre le problème ? Pourquoi n'a-t-on jamais montré la tige, les feuilles, les racines, de cette *précieuse* plante ?

« Si j'avais pu prévoir cette polémique, dit *l'explorateur de la Cyrénaïque*, page 11, j'aurais apporté quelques échantillons de racines entières que j'aurais mises à la disposition des savants qui ont eu à donner leur opinion, sans avoir les pièces nécessaires. »

Si j'avais pu prévoir cette polémique est tout simplement sublime !

Eh ! quoi, depuis sept ans, on répète sur tous les tons au D^f Laval que son Thapsia Silphium n'est pas autre chose que le Thapsia garganica de l'Algérie, de l'Espagne, de l'Italie le Thapsia de Bertherand et de Reboulleau, exploité depuis vingt ans par le pharmacien Leperdriel ; il rencontre cette objection à Paris, à Valenciennes, en Afrique, et jusque dans l'ouvrage de son ami le pharmacien-major Cauvet ; au Muséum d'histoire naturelle, il la discute de vive voix, ses graines en main, et il perd son procès ; au Conseil de santé des armées, il n'est pas plus heureux ; partout il se heurte à ce Thapsia garganica qu'on lui oppose ; de tous côtés part le même cri : montrez donc votre plante, ou tout au moins quelques-unes de ses parties, les feuilles, les racines, et confondez vos contradicteurs. Son

ami M. Cauvet, las de n'avoir sous ses yeux que des débris, bien que Laval eût fait déjà deux voyages en Cyrénaïque, insiste dans le même sens et lui remet, lors de la troisième excursion, un carton rempli de papier à dessécher pour qu'il rapporte enfin des échantillons complets. Et son compagnon de voyage ne rapporte ni une seule plante entière, ni une seule racine ! *Il n'avait point prévu cette polémique !* c'est bien étrange en vérité.

A la page 10 *l'explorateur de la Cyrénaïque* s'exprime ainsi :

« J'ai, d'ailleurs, la bonne fortune de pouvoir, moi aussi, m'appuyer sur l'autorité d'un professeur dont la compétence, dans la question, ne saurait être mise en doute. M. Cauvet vient d'envoyer à la Société de pharmacie une note sur le Silphium de la Cyrénaïque, *dont l'espèce connue des anciens, dit-il, n'aurait pas disparu, comme on l'a soutenu dans ces derniers temps.* Cette note, dont je n'ai pu encore avoir communication, doit apporter, dans la question, des arguments de nature à la trancher *ex professo.* »

L'auteur de ces lignes n'a pas dû se féliciter longtemps de sa *bonne fortune*. Il n'avait pas compris évidemment que, dans cette note, M. Cauvet traduisait presque toujours l'opinion du D^r Laval, alors qu'il semblait exprimer son opinion personnelle.

En effet, il y a sept ans, en 1869, dans son livre intitulé : *Nouveaux éléments d'histoire naturelle médicale*, M. Cauvet, l'ami de Laval, s'exprimait ainsi (page 320) :

« M. le médecin principal Thomas, dans son rapport au baron Larrey, président du Conseil de santé des armées, a conclu que la plante regardée par le D^r Laval comme le Silphion des anciens est le *Thapsia garganica* des botanistes, ou le *bou-nafa* des Arabes.

M. Cosson, à qui j'ai communiqué la description du Silphium faite par le D^r Laval, y a reconnu aussi le *Thapsia garganica*.

Comme, d'ailleurs, M. Laval assure qu'il n'a pas vu en Cyrénaïque d'autre plante pouvant être le Silphion, et que, d'autre part, les Arabes de l'Algérie appellent aussi *Dirias* le *Thapsia garganica* (les Arabes de la Cyrénaïque appellent aussi *Dirias* le Silphium du D^r Laval), il semble, ou que les anciens avaient beaucoup exagéré les propriétés du Silphion, ou que cette plante a totalement disparu de la Cyrénaïque. Cette dernière opinion

semble d'autant plus probable que le *Laser* s'écoulait (par incision), à la fois de la tige et de la racine, tandis que, selon M. Laval, la tige de son *Silphium* ne fournit absolument rien, soit par incision, soit par un traitement à l'alcool. »

Dans une lettre que nous avons sous les yeux, et qu'il écrivait, il y a quelques mois, à un de nos amis, M. Cauvet s'exprime en ces termes : « Ce que j'ai vu du *Silphium cyrenaicum* (semences et fragments de racines) ne diffère pas des mêmes parties du *Thapsia garganica*. Les éléments histologiques sont les mêmes, et semblablement disposés dans les racines des deux plantes. »

Enfin, dans le mémoire qu'il lisait à la Société botanique de France, le 8 janvier 1875, et que l'explorateur de la Cyrénaïque cite comme devant apporter dans la question des arguments de nature à la trancher *ex professo*, M. le D^r Cauvet proteste énergiquement contre le sens que l'on donne à ses propositions :

« Dégagé de toute préoccupation mercantile, dit-il, j'ai lu avec le plus vif regret les réclames insérées à la quatrième page des journaux politiques. Affirmer ce que l'on ignore, avec une arrière-pensée de gain, me semble une action peu digne de notre profession. Je crois donc devoir protester d'avance contre toute supposition qui me ferait le compère de certains gens. » (*Bulletin de la Société botanique*, 1875, page 17.)

En parcourant rapidement le travail de M. Cauvet, on pourrait croire qu'il admet la similitude du *Silphium* de Laval et du *Silphion* des anciens, et qu'il vient prêter son appui à la plante cyrénéenne. On se tromperait complètement. En lisant son mémoire avec attention, on constate bientôt que le pharmacien-major de Nancy n'a pas *d'opinion arrêtée*, et que, lorsqu'il semble exprimer une conviction personnelle, il est tout simplement l'écho de son ami Laval, et écrit en quelque sorte sous sa dictée.

1^o — M. Cauvet *n'a pas d'opinion arrêtée*, puisqu'on lit dans l'article en question les phrases suivantes :

« La note de M. Stanislas Martin regarde comme jugée une question que nos connaissances actuelles ne permettent pas de résoudre, et qu'un voyage dans la Pentapole libyque peut seul éclaircir^[13]. »

« Il se peut que le D^r Laval ait retrouvé le Silphion des anciens. »

« Si la plante de Laval est le Silphion des Grecs..... »

« J'affirme que le mystère qui planait sur le Silphion des anciens subsiste complètement. »

2^o — M. Cauvet est tout simplement l'écho de Laval, puisqu'on lit dans son mémoire :

« Selon Laval, les Algériens réfugiés en Cyrénaïque affirment..... »

« Selon Laval, les racines du *Silphium cyrenaicum* atteignent parfois un mètre de long..... »

« Selon Laval, les fruits du *Silphium cyrenaicum* sont dévorés avant leur maturité..... »

« Selon Laval, le *Silphium cyrenaicum* diffère du *Thapsia garganica*..... »

Avions-nous raison de dire que l'explorateur de la Cyrénaïque avait tort d'invoquer le témoignage du D^r Cauvet ?

« Laval m'avait prié, dit le pharmacien-major de Nancy, de lui préparer des extraits aqueux et alcooliques avec ce qui lui restait de poudre. Depuis son départ, j'ai préparé de l'extrait aqueux de *Thapsia garganica*..... »

Et M. Cauvet se met à comparer l'extrait de *Silphium cyrenaicum* et l'extrait du *Thapsia garganica*. Comme il croit y trouver certaines différences de goût, de couleur, d'odeur, etc. (que d'autres d'ailleurs ne constatent pas), il se demande si les deux plantes ne seraient pas différentes. C'est la première fois assurément qu'un botaniste se prononcerait sur la *similitude* ou sur la *dissemblance* de deux plantes, par l'examen de leurs extraits. Outre que la couleur, la saveur et l'odeur des extraits peuvent varier, suivant une foule de circonstances, il suffit qu'on puisse supposer qu'une substance étrangère a été mêlée à la *poudre* de *Silphium cyrenaicum*, pour que l'argument tiré des extraits par l'auteur du mémoire soit absolument sans valeur.

M. Cauvet s'appuie sur les témoignages d'Avicenne, de Synésius, d'Oribase, d'Aétius... pour affirmer que le Silphion n'a jamais disparu de la

thérapeutique.

« Oribase, dit-il, connaissait et employait le suc de Silphion. Dans les divers passages de son livre, où il en parle, il s'exprime toujours au présent ; nulle part il ne dit : *olim*, autrefois. »

Malheureusement pour M. Cauvet, sa citation latine d'Oribase, qui parle au *présent*, est une traduction mot pour mot, ou à peu près, de Dioscoride ; et pour qu'il ne puisse pas douter de son erreur, voici en regard le passage emprunté par lui au médecin du IV^e siècle, et le passage de Dioscoride traduit en langue latine par un auteur florentin, Marcelle Vergilio^[14] :

<i>Oribase.</i>	<i>Dioscoride.</i>
Colligitur e radice scarificatà et item caule, ex Silphio liquor, in quo genere præstatis qui rubescit ;	Colligitur ex Silphio liquor, scarificatis radice et caulibus ; habet que primæ bonitatis estimationem qui non adeo rufo colore est ;
Ac pellucidus est, quique myrrham olet et odore valet, gustuque suavi ;	Qui lucem transmittit, qui myrrham olet firmoque odore sentitur ;
Non porraceus, neque cujus immitis gustus est, et qui cum diluitur, facile exalbescit.	Damnatur contrà qui porraceo colore viret, immitique gustu et asperus est, et qui cum diluitur facile albescit.
Cyrenaïcus vero, si quis modicum ejus gustarit, humorem in toto corpore ciebit.	Cyrenaïcus, si tantillum etiam ex eo aliquis in os sumpserit, toto corpore sudoris meo humiditatem cit.
At medicus et syriacus imbecilliores sunt, sed magis virosum odorem reddunt.	Minore ui efficaciaque, et virosiore odore sunt medicus et syriacus.
Liquor omnis, priusquam siccatus fuerit adulteratur indito sagapeno, aut lomento fabarum ;	Adulteratur liquor hic omnis antequam siccet, admixtis aut sagapeno aut lomento fabæ ;
Quod gustu, odore, aspectu et diluendo, deprehenditur....	Verum deprehenditur gustu, odore aspectuque, et cum humore aliquo diluitur.

La comparaison de ces deux textes démontre évidemment qu'Oribase ne parlait du Silphion que d'après Dioscoride ; on y trouve les mêmes énonciations, et dans le même ordre. Elle ne prouve pas le moins du monde qu'il connaissait et employait le suc de Silphion ; et si le célèbre médecin s'exprime toujours au présent, sans citer Dioscoride, s'il ne dit jamais *olim*, cela prouve simplement que déjà, au IV^e siècle, il y avait des plagiaires et des charlatans.

VOYAGE
EN CYRÉNAÏQUE

DE M. DAVEAU

Chef de la section des graines au Muséum d'Histoire naturelle de Paris

(1875)

.....
.....

Quinze jours après mon départ de Marseille, j'étais à Tripoli, ayant fait relâche à Malte où je suis resté pour faire quelques récoltes de plantes. A Tripoli, je m'embarquai sur un petit bâtiment arabe qui faisait voile pour Benghazi, d'où j'espérais commencer mon exploration.

Muni de lettres de recommandation pour les Arabes les plus considérés de Dernah, pour quelques chefs bédouins de l'intérieur, et pour le gouverneur de la ville précitée, accompagné d'un interprète, de plusieurs chameliers, de leurs chameaux pour porter les provisions et les récoltes, et d'un cheval comme moyen de locomotion à mon usage, je quittai Benghazi au bout de quatre jours, pour m'enfoncer dans l'intérieur, de manière à traverser la Pentapole libyque de l'ouest à l'est, pour gagner Dernah. (Voir le tracé de la [carte](#).)

En se dirigeant de Benghazi vers Dernah, et lorsqu'on s'est éloigné du point de départ d'une vingtaine de kilomètres, on est frappé par la régularité qu'affecte la végétation. Les plantes croissent là par zones parfaitement déterminées, comme dans les régions montagneuses. Aucun changement n'existe cependant dans le sol, qui est partout composé d'une argile ferrugineuse fort compacte, mais bien dans l'altitude, qui augmente de plus

en plus à mesure qu'on s'avance, quoique cette élévation se fasse insensiblement. Ces zones s'étendent de telle façon qu'on rencontre des lieues carrées couvertes par la même espèce de plante, et dans l'ordre suivant, à mesure qu'on s'éloigne dans la direction de Dernah : *Kentrophyllum lanatum*, *Phlomis Samia*, *Satureia Thymbra*, *Seseli tortuosum*, *Passerina hirsuta*, *Marrubium pseudo Dictamnus*, *Artemisia pyromacha* et *Herba alba (Semen contra)*, *Poterium spinosum*, *Juniperus Lycia*, *Pistacia Lentiscus* ; ce dernier forme de fort jolis massifs réguliers, comme s'ils étaient taillés.

En approchant de Dernah, les forêts deviennent plus compactes et plus riches en végétaux ; on peut y voir les *Phyllirea angustifolia*, *Olea europæa*, *Arbutus Unedo* (il existe de ce dernier arbuste des forêts entières près des ruines de Lamloudé), des *Cistus*, des *Rhamnus*, et l'*Ephedra altissima*, grimpant sur les arbres, au milieu du feuillage desquels on aperçoit ses rameaux grêles couverts de fleurs jaunes.

C'est à peu près au milieu de la distance qui sépare Benghazi de Dernah, après la vallée de Méraouah, qu'on trouve les premiers pieds de ce fameux *Thapsia* qu'on rapporte au *Silphion* des anciens.

Quelques renseignements sur cette plante, qui fait tant de bruit depuis quelque temps, ne sont peut-être pas inutiles. En effet, la question est désormais résolue : le *Thapsia Silphium* de Viviani ou *Silphium cyrenaicum* du D^r Laval n'est pas autre chose que le *Thapsia garganica* de Linné, comme j'ai pu l'observer sur place, et comme le prouvent les échantillons de tiges, feuilles, fruits, etc., etc., déposés à l'herbier du Muséum.

La *racine* de cette plante qui, à tout âge, est d'une couleur brune, de *simple* qu'elle est dans sa jeunesse, devient *rameuse* en vieillissant comme l'est, du reste, celle du *Thapsia garganica*, lorsqu'il croît dans un sol aride et pierreux, conditions réunies précisément par celui de la Cyrénaïque. Les divisions des racines tantôt s'enfoncent perpendiculairement dans le sol, tantôt se dirigent plus horizontalement ; mais, *dans aucun cas*, elles ne donnent naissance à des bourgeons adventifs en se rapprochant de la surface du sol. Ce mode de multiplication, qu'on disait être le seul pour cette plante, est même *matériellement impossible*, puisque les pieds de *Thapsia Silphium* sont séparés, dans le plus grand nombre de cas, par une distance

de 20 mètres. De plus, ils poussent fréquemment dans des trous de rochers où il est facile de se convaincre qu'il leur est impossible de *tracer*.

Les *feuilles* sont exactement divisées comme celles du *Thapsia garganica*, et j'en ai aussi observé à des degrés plus ou moins grands de villosité. Les feuilles dites radicales sont beaucoup plus développées que celles insérées sur la hampe, qui sont toujours *alternes* entre elles^[15].

La hampe est glaucescente-pruineuse et légèrement sillonnée. Elle laisse échapper, lorsqu'on la rompt avant sa dessiccation, un suc laiteux qui se concrète à l'air en brunissant. Deux ou trois ombelles la surmontent ; une seule généralement est fertile.

Les *graines* tantôt lisses, tantôt ondulées, qui sont d'un jaune soufre avant leur complète maturité, prennent, lorsqu'elles sont mûres, une teinte plus foncée au centre, avec les ailes de couleur paille. Ces graines sont, dans certaines régions, autour de Dernah par exemple, attaquées *partiellement* par le *Pentatoma lineata*, insecte de l'ordre des hémiptères ; mais à mesure qu'on s'élève au-dessus du niveau de la mer, en se rapprochant du Guégueb ou des ruines de Cyrène (aujourd'hui Grennah), ces insectes disparaissent en grande partie, et le plus grand nombre des ombelles sont intactes. *C'est donc par le semis que se fait la reproduction*, et c'est le seul mode de multiplication naturelle du *Thapsia* de la Cyrénaïque.

.....
.....

(Extrait de la *Revue horticole*, octobre 1875.)

CARTE DE LA CYRÉNAÏQUE avec l'Itinéraire suivi par M^R. J. DAVEAU Chef de la Section des Graines au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris 1875



Saint-Quentin. — Imprimerie JULES MOUREAU.

NOTES :

- [1] Pour éviter toute confusion, nous écrivons toujours *Silphion* lorsqu'il s'agira de la plante des anciens, et *Silphium* lorsqu'il s'agira de celle des modernes.
- [2] Voir à l'Appendice, page 49 : Relation du voyage de M. Daveau dans la Pentapole libyque.
- [3] Viviani, *Floræ Libycæ*, page 117.
- [4] *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*, vol. IV, pag. 202.
- [5] Remarques pour servir à l'interprétation de la plante célèbre, mais aujourd'hui disparue, qui était connue dans l'antiquité sous le nom de Silphion. (*Bulletin de l'Académie royale de Danemark*). Copenhague, 1869.
- [6] Le D^f Laval dit, dans son mémoire : « J'ai fait cuire des tiges de *Silphium cyrenaicum* sous la cendre ; elle m'ont paru d'un goût sucré et parfumé. »
- Elles m'ont paru !... Que signifie cette appréciation ? C'est donc du bout des lèvres et avec une prudence infinie, que le D^f Laval a goûté ces tiges qu'il avait pourtant fait cuire ? Mais, alors, il avoue par cela même que sa plante n'est pas celle des anciens, celle dont les gourmets mangeaient tous les jours les tiges, les feuilles, les racines et le suc.*
- [7] « J'ai trouvé le moyen, dit le D^f Laval, d'enlever entièrement la propriété vésicante du *Silphium cyrenaicum*, de telle sorte que ce suc a pu être ingéré à doses suffisantes. »
- Le procédé est des plus simples ; il a été indiqué, dans une lettre que j'ai sous les yeux, par un de ses amis qui était le préparateur de son extrait à Constantine.
- [8] Voir, à l'avant-propos, la lettre du D^f Chartier sur ce sujet.
- [9] Voir, au sujet des vertus du *Silphium* et des guérisons opérées par lui, dans la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale*, n^o du 1^{er} janvier 1876, le jugement rendu par le tribunal de police correctionnelle de Paris (violation de secret médical), contre le D^f X..., l'un des prôneurs du *Silphium*.
- [10] Les médecins homœopathes seront bien surpris sans doute de voir le traitement homœopathique rangé parmi les moyens *auxiliaires* par des pharmaciens homœopathes.
- [11] Un journal de médecine, voué à la défense du *Silphium*, nous apprend qu'il guérit aussi, *depuis quelque temps*, la gonorrhée, les ulcères phagédéniques, les abcès froids, la fistule anale et la métrorrhagie.
- [12] M. Daveau a rapporté une grande quantité de graines parfaitement intactes ; il aurait pu en récolter des hectolitres.

- [13] Ce voyage a été fait depuis cette époque par notre collègue M. Daveau, et la question a été résolue.
- [14] *Commentaires de Mathiolo sur le III^e livre de Dioscoride*, chap. Silphion, Edit. 1525, page 399.
- [15] Et non *opposées*, comme pour la plante des anciens, dont les monnaies donnent les dessins.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

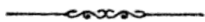


L'HORTICULTEUR FRANÇAIS de 1831. Journal mensuel d'horticulture, 21 volumes. — M. E. Donnaud, éditeur, 9, rue Cassette.

NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ, par MM. F. Herincq, Alph. Lavallée, L. Neumann, B. Verlot, J.-B. Verlot, A. Pavard et Burel. 1 volume de 1800 pages de texte avec plus de 500 dessins intercalés. — M. E. Donnaud, éditeur. ^{170 fr.} 7 fr.

LE RÈGNE VÉGÉTAL, divisé en Botanique générale ; Flore médicale usuelle et industrielle ; Horticulture ; Plantes agricoles et forestières ; Histoire biographique et bibliographique de la botanique, par M. F. Herincq, O. Reveil, agrégé, et Baillon, professeur de sciences naturelles à la Faculté de Médecine de Paris ; Fr. Gérard, botaniste micrographe ; Dupuis, ancien professeur à l'Institut agronomique de Grignon. — M. Guérin, éditeur, 5, rue Bonaparte. 17 volumes dont 9 de texte et 8 d'atlas.

MANUEL GÉNÉRAL DES PLANTES, comprenant la description, la culture, l'histoire de plus de 25,000 espèces de plantes cultivées en Europe, par MM. Herincq, Jacques et Duchartre (de l'Institut). 4 volumes. — Librairie agricole, rue Jacob, 26. ^{800 fr.} 40 fr.



Saint-Quentin. — Imp. JULES MOUREAU.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LA VÉRITÉ SUR
LE PRÉTENDU SILPHION DE LA CYRÉNAÏQUE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the

collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with

this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official

version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES

EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a)

distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact

links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility:
www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.

LA VÉRITÉ
SUR LE
PRÉTENDU SILPHION
DE LA CYRÉNAÏQUE

(SILPHIUM CYRENAÏCUM DU D^r LAVAL)

CE QU'IL EST ;
CE QU'IL N'EST PAS ;

PAR

F. HERINCQ

ATTACHÉ AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS

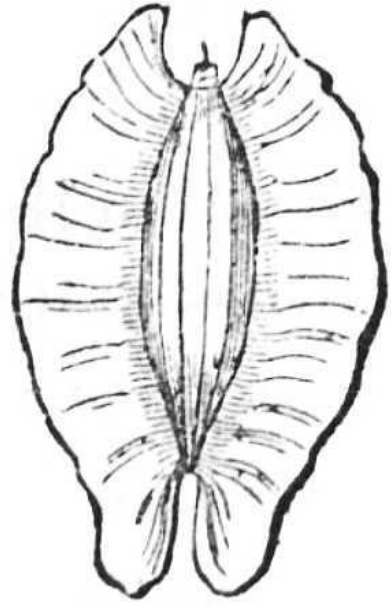
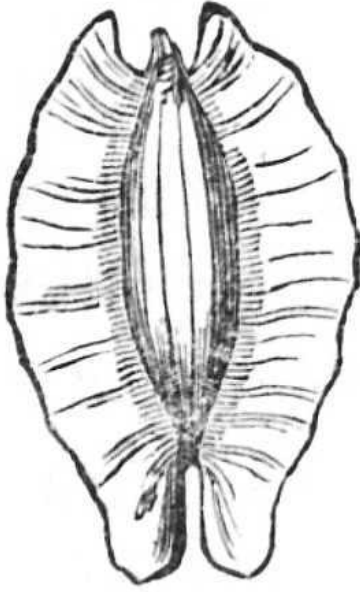
Fondateur et rédacteur en chef de *l'Horticulteur français*,
Ancien rédacteur principal de la Société d'horticulture de la Seine,
un des auteurs
du *Manuel général des plantes, du Règne végétal; du Nouveau Jardinier illustré, etc.*
Membre honoraire et membre correspondant des Sociétés de botanique
et d'horticulture de Gand (Belgique),
de Luxembourg, de Caen et du Calvados, du Havre, de la Picardie, d'Orléans,
de l'Aube, de la Sarthe, de Maine-et-Loire, de Lille, etc., etc.

~~~~~  
DEUXIÈME ÉDITION  
~~~~~

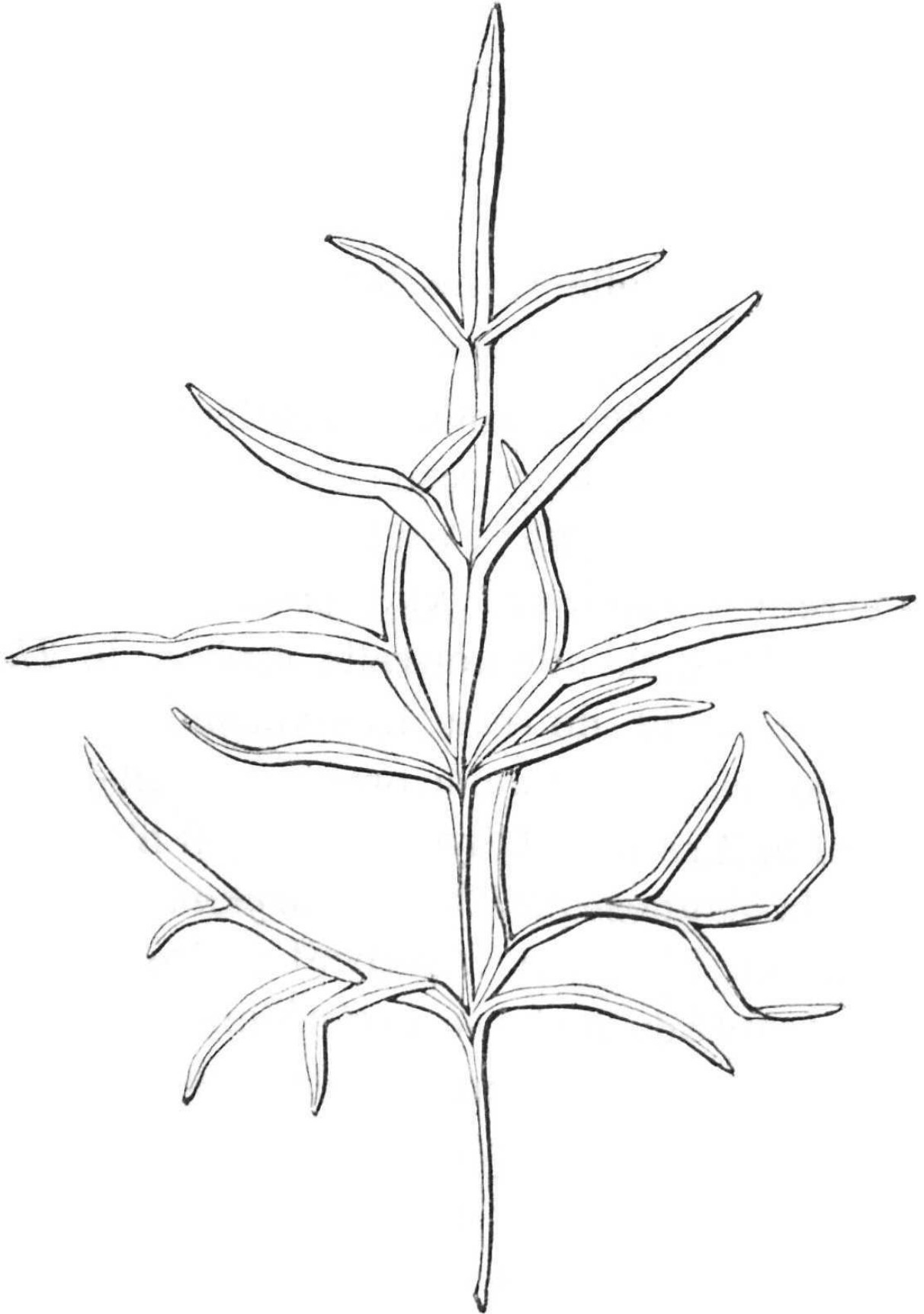
PARIS
LIBRAIRIE DE LAUWEREYNS
2, RUE CASIMIR-DELAUVIGNE, 2

—
1876

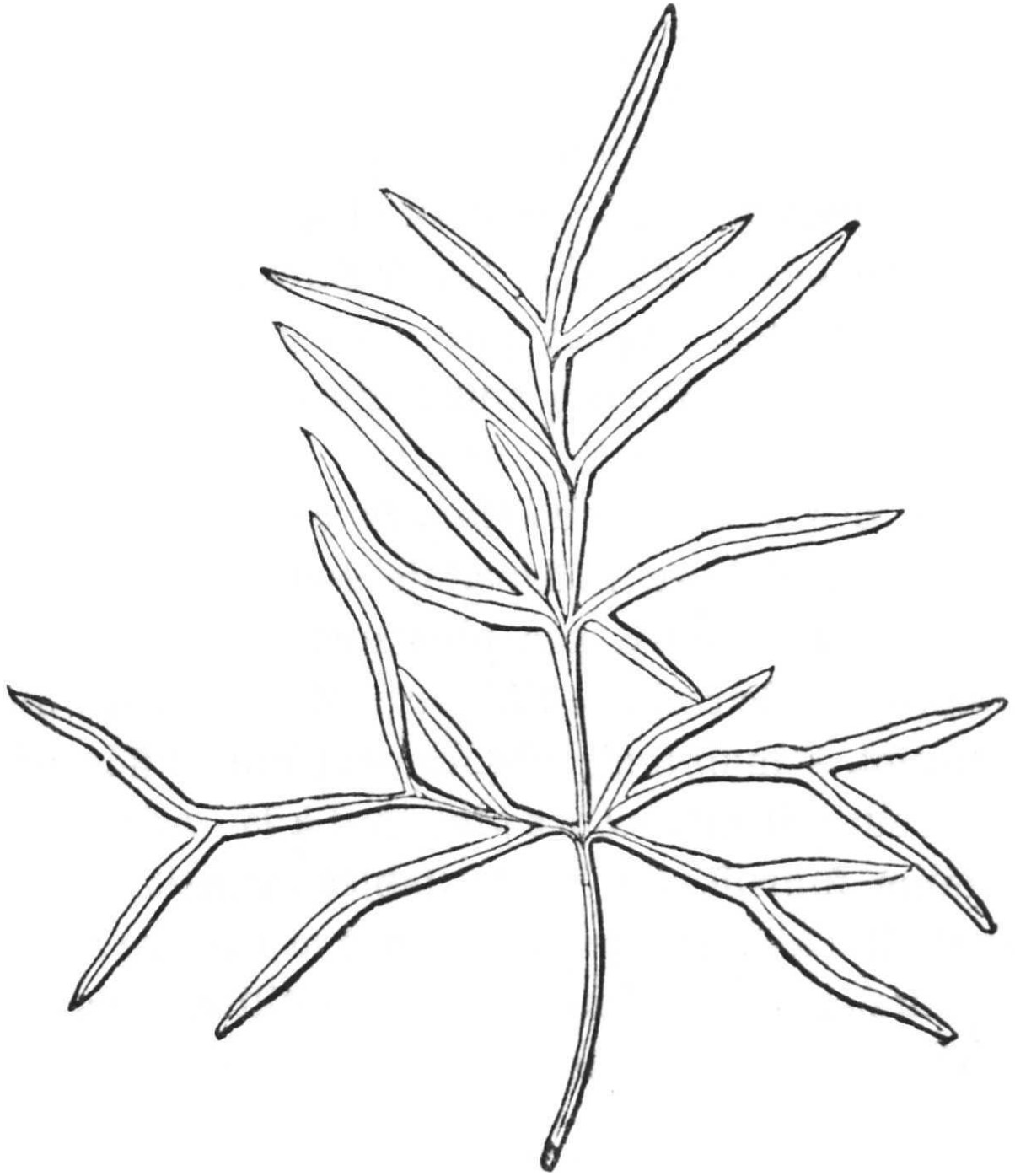
[back](#)



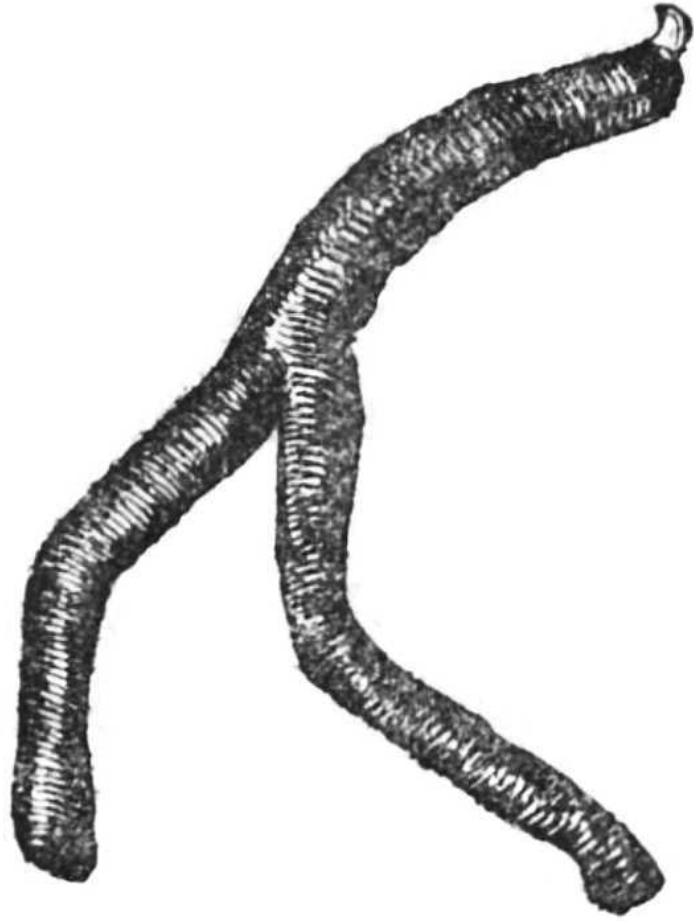
[back](#)



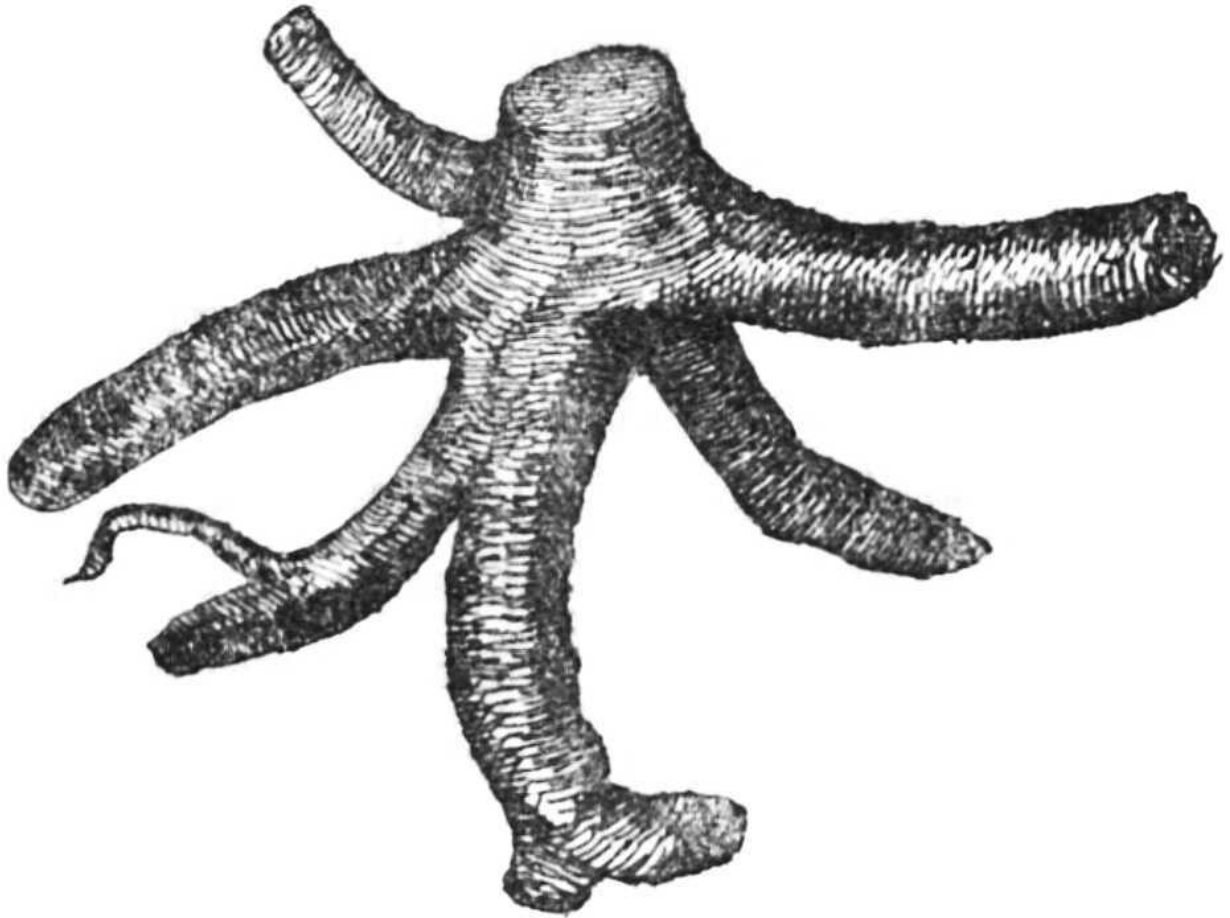
[back](#)



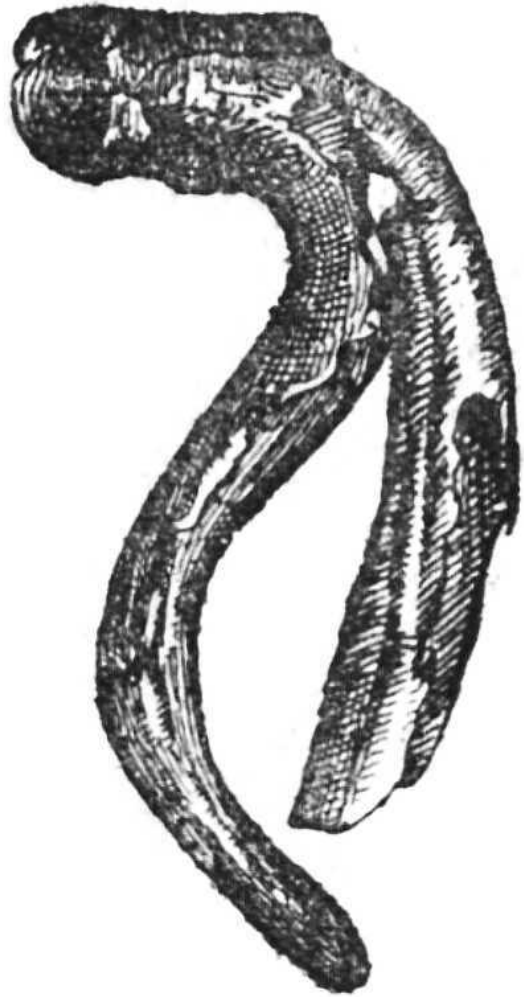
[back](#)



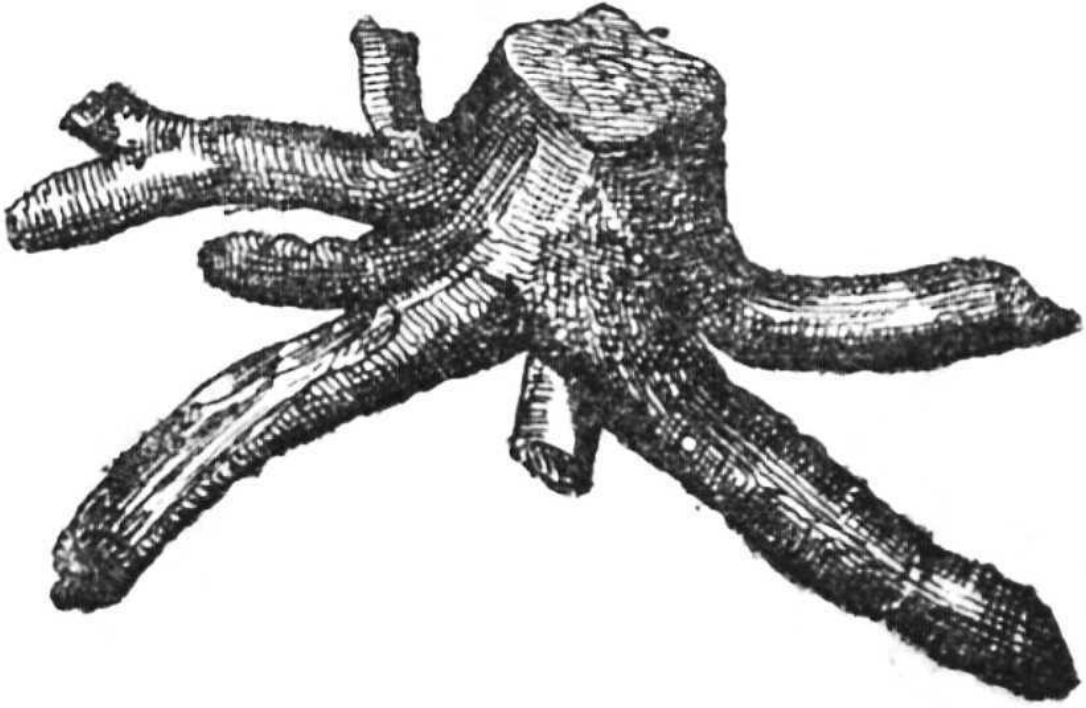
[back](#)



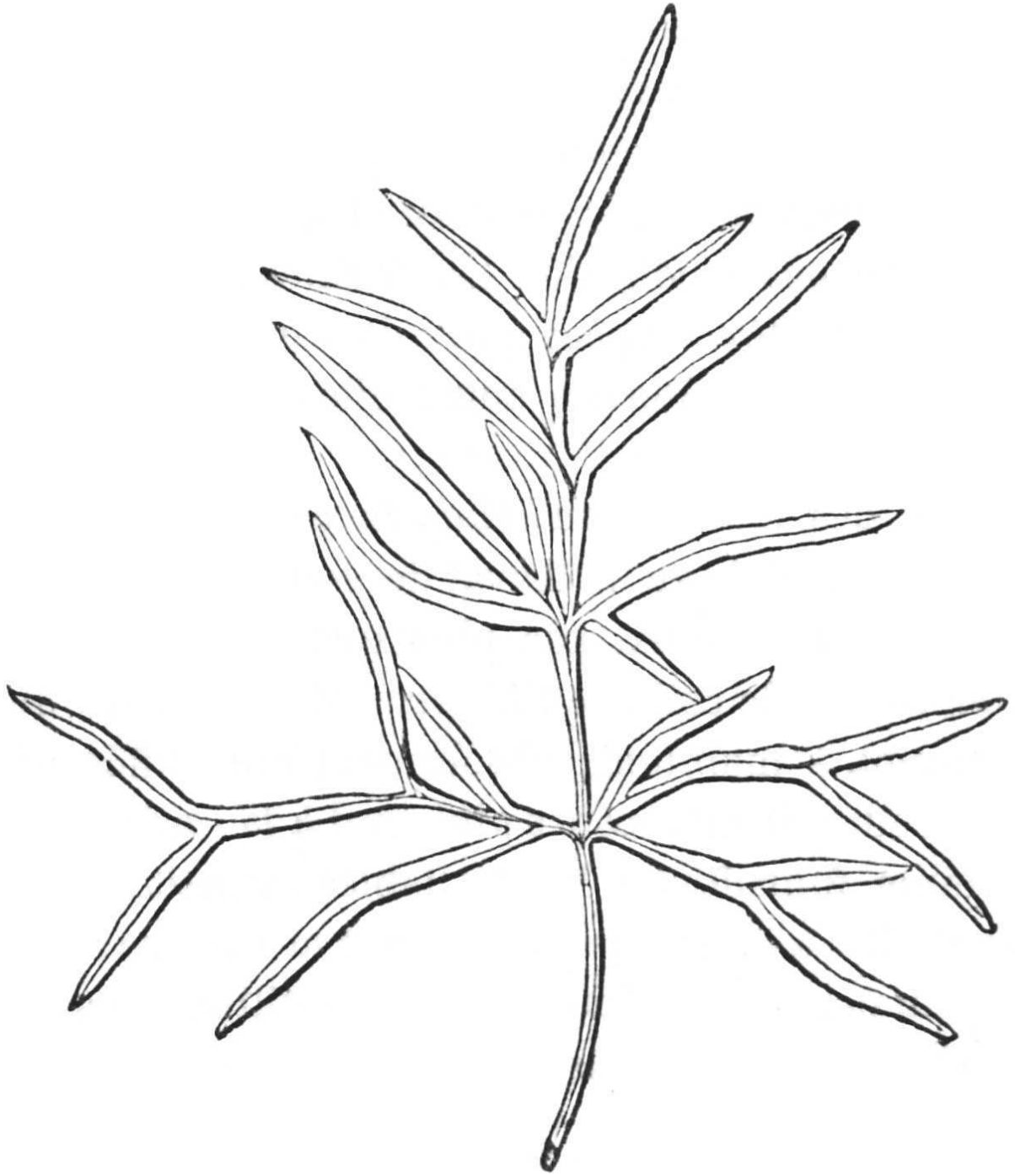
[back](#)



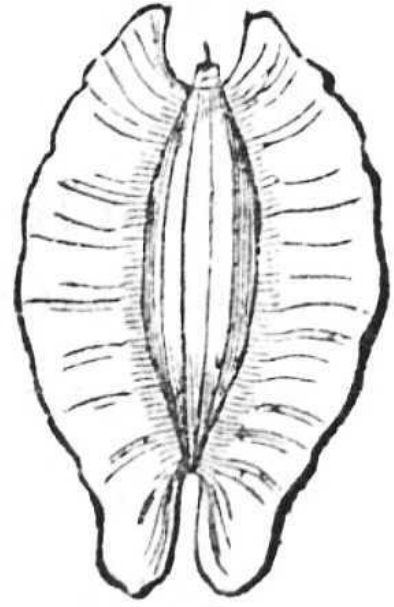
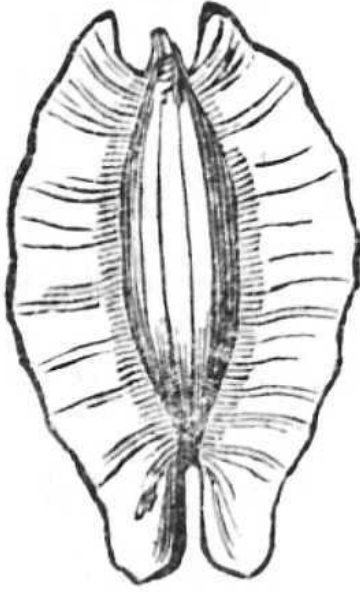
[back](#)



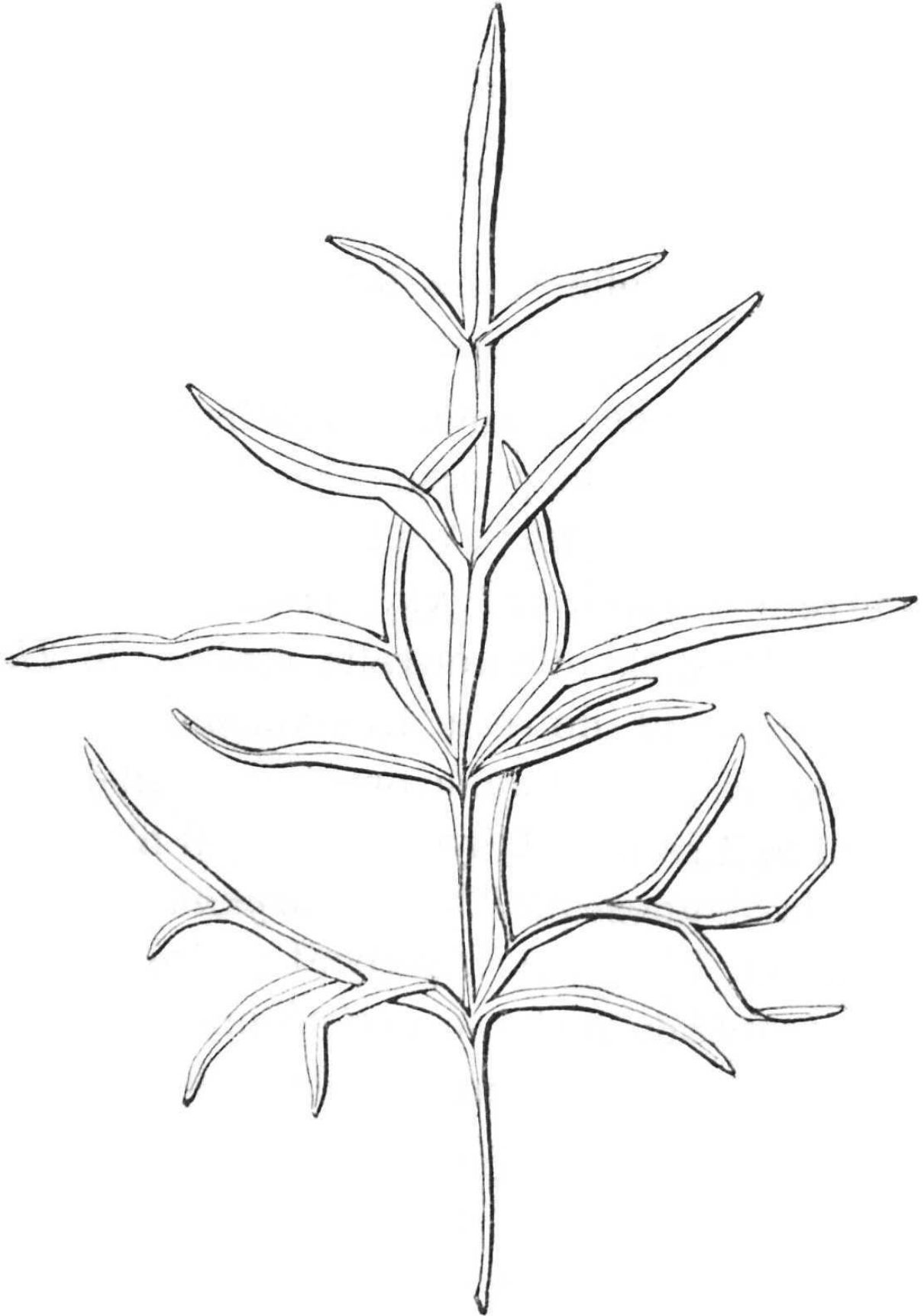
[back](#)



[back](#)



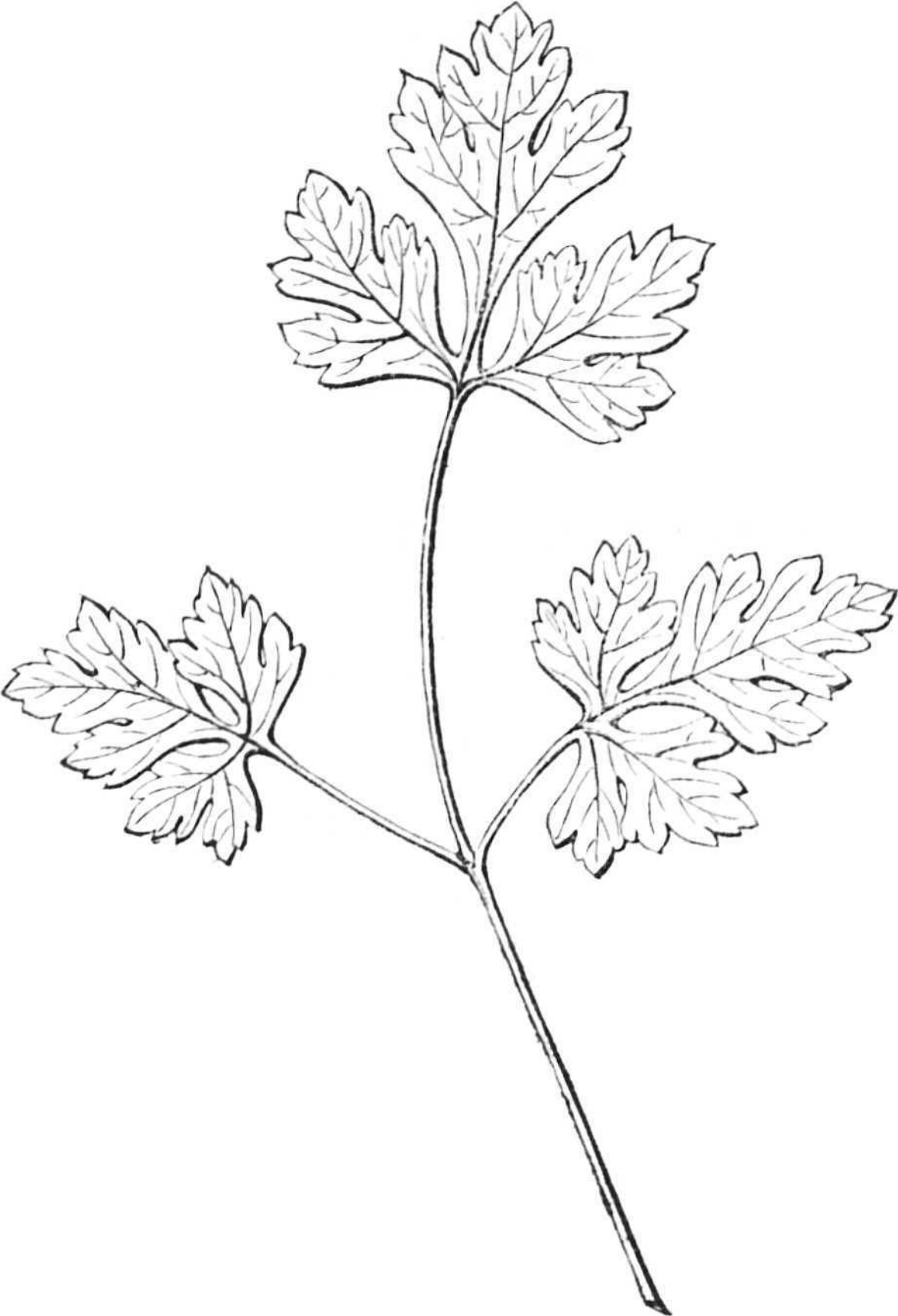
[back](#)



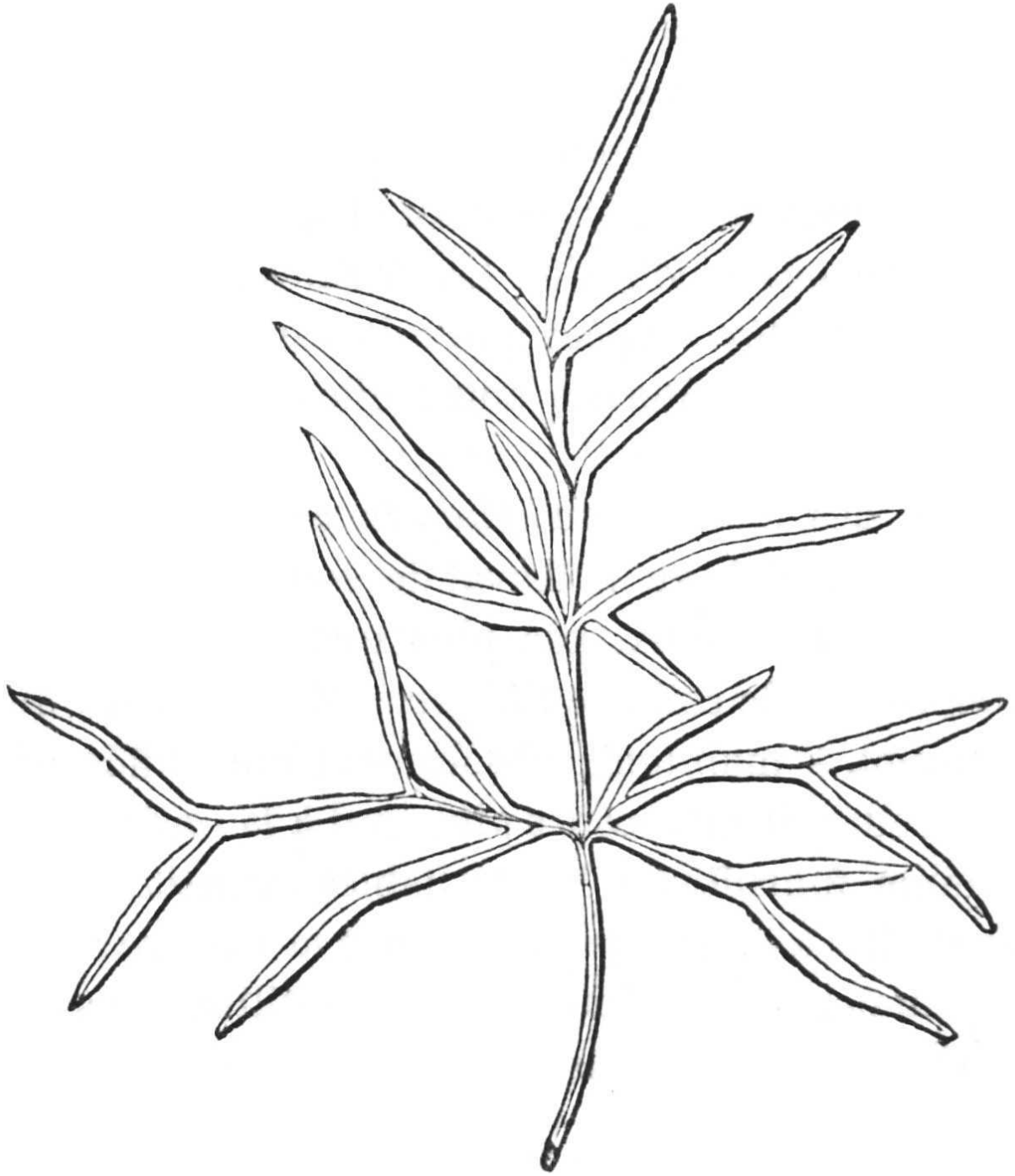
[back](#)



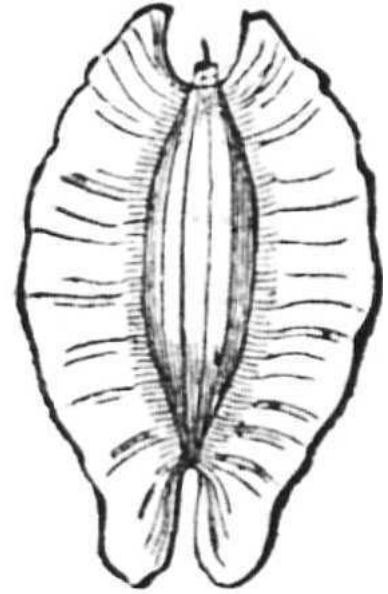
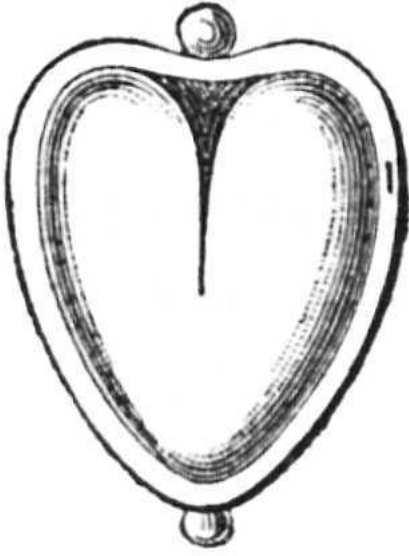
[back](#)



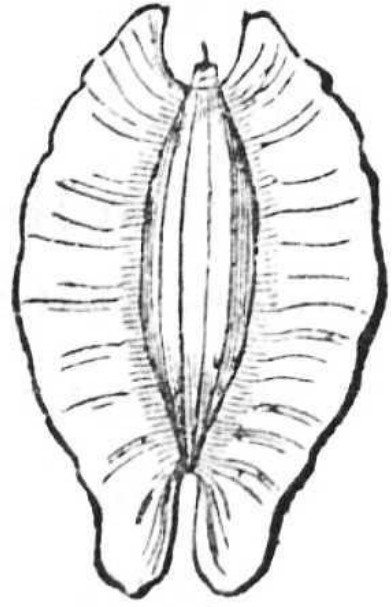
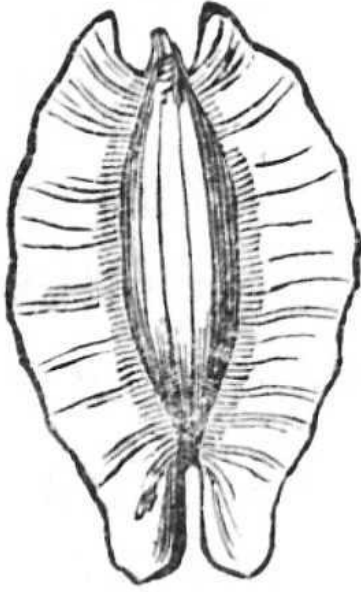
[back](#)



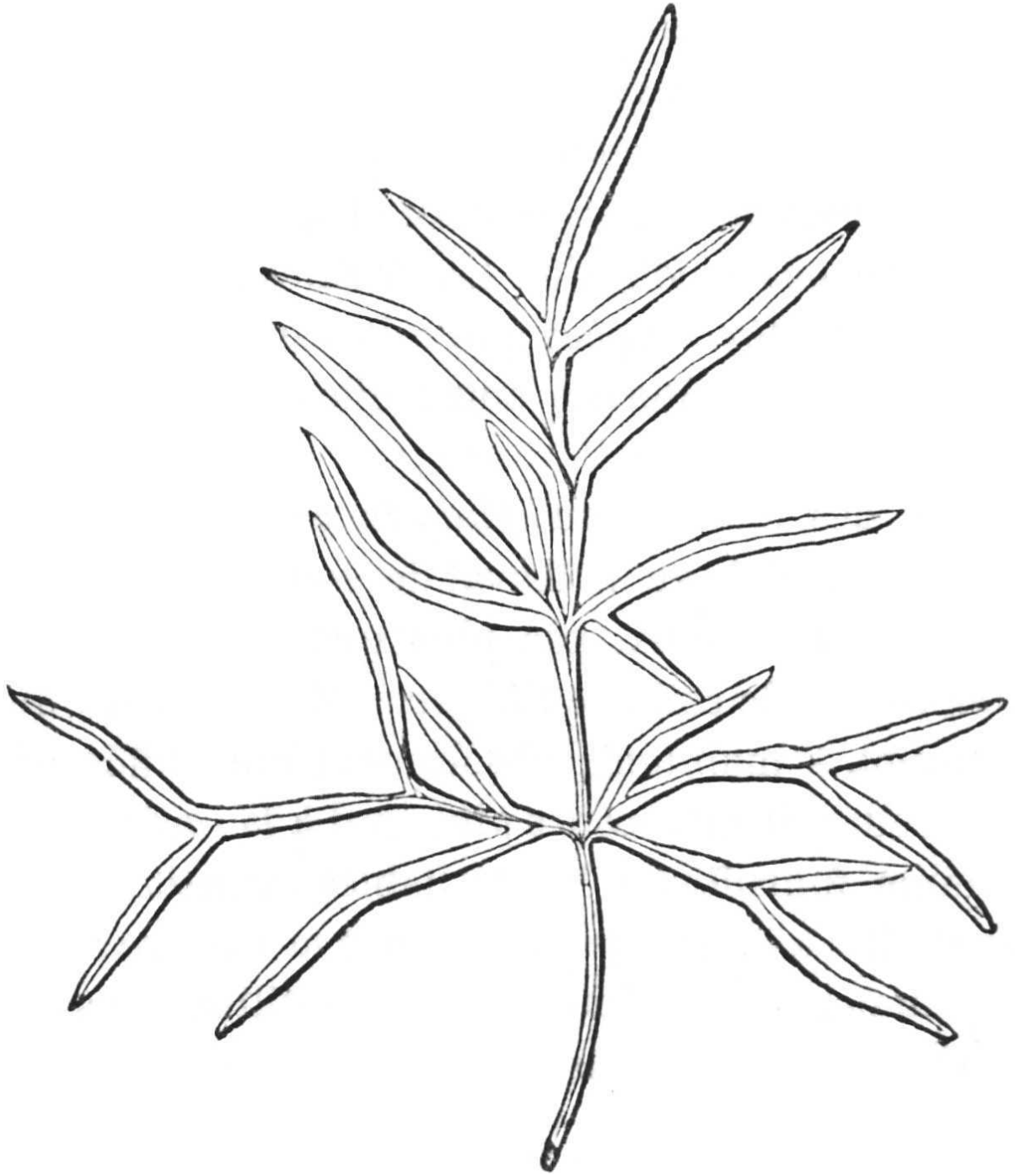
[back](#)



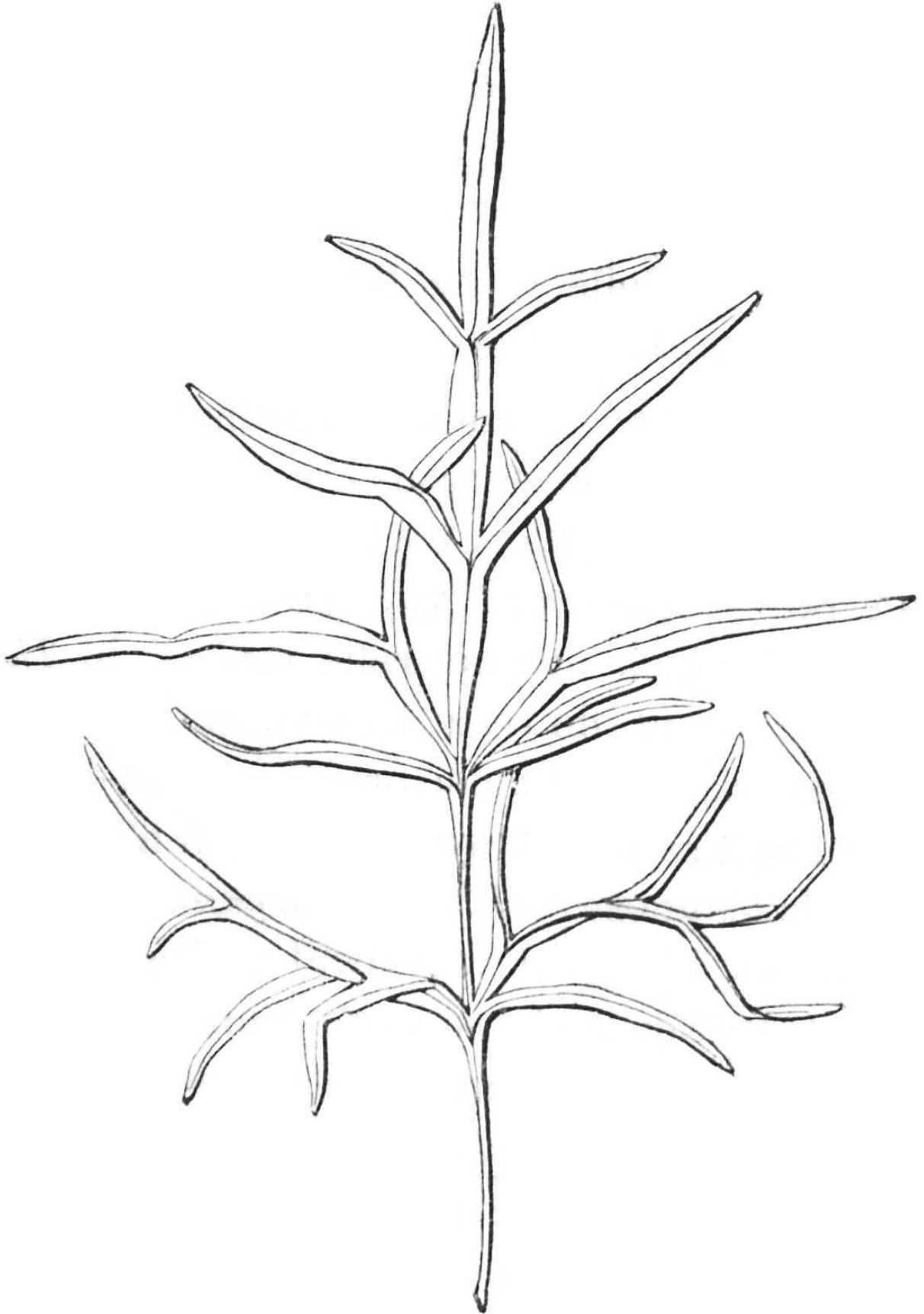
[back](#)



[back](#)



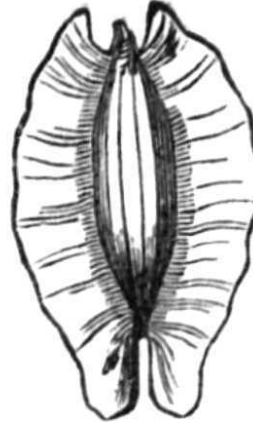
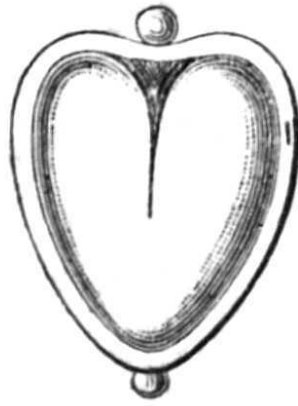
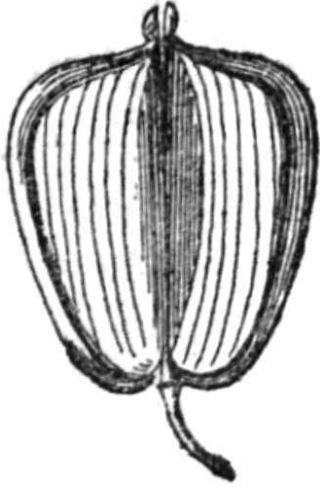
[back](#)



[back](#)



[back](#)



[back](#)

